

Bulletin officiel mensuel
["puis" mensuel illustré ;
officiel] du Nord-touriste
et de l'Automobile-club
du Nord ["puis" [...]]

Automobile-club du Nord de la France, Aéro-club du Nord, Moto-club du Nord. Bulletin officiel mensuel ["puis" mensuel illustré ; officiel] du Nord-touriste et de l'Automobile-club du Nord ["puis" de l'Automobile-club du Nord et de l'Aéro-club du Nord ; de l'Automobile-club du Nord, de l'Aéro-club du Nord et du Moto-club du Nord ; de l'Automobile-club du nord de la France et. 1903-1924.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

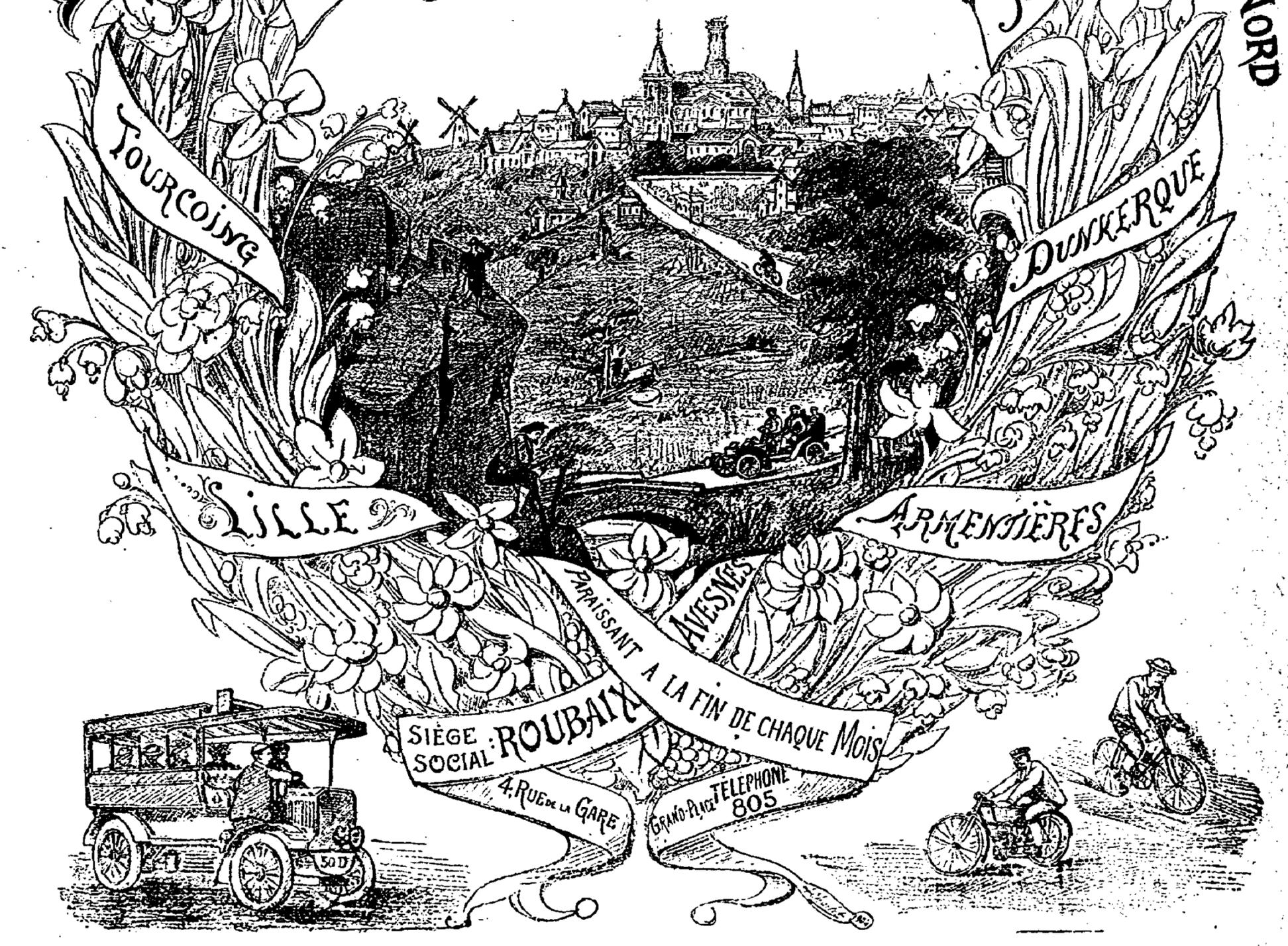
Les GALERIES LILLIUSES vu les plus beaux CYCLES - PHUUIU - ELECTRICITE vu leurs Magasins ou demandé leur CATALOGUE Nationale, Lille

enq 10, H



BULLETIN MENSUEL

NORD TOURISTE ET DE L'AUTOMOBILE CLUB NORD



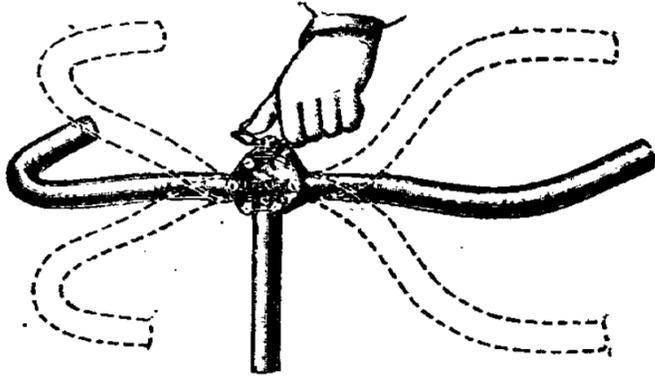
5^e Année. — N° 1

CETTE PUBLICATION NE PEUT ÊTRE VENDUE
Elle est servie gratuitement à tous nos Sociétaires aux Groupes Sportifs Hôtels, Cercles, etc., etc.

Janvier 1907

Prière de citer notre « BULLETIN » en s'adressant aux annonceurs.

Le Guidon articulé "Le Renard" est le seul au monde, qui permette sans rien desserrer ni resserrer, d'obtenir toutes les positions sans descendre de bicyclette.



Agent pour la France : LA FRANÇAISE, 11, Rue Bruneel - PARIS
 Agents pour la région : DUPONT, frères 268 Rue Nationale - LILLE
 » » DUSSART & ACCOU, Rue Corneille - ROUBAIX

Se trouve chez tous les marchands de Cycles



MARQUES EN MÉTAL
pour Cycles

INSIGNES pour SOCIÉTÉS

E. KATZ

Graveur-Éditeur

41, Boulevard Voltaire, PARIS XI^{me}



PLAQUES de VOITURES

529-E

NUMÉROS réglementaires pour Automobiles

Pour demandes de prix et renseignements
 S'adresser à M. J. FORENT, 8, Rue Berthollet, à ROUBAIX.

Belle Jardinière

PARIS.

Succursale de Lille : Boulevard de la Liberté, 177
 Téléphone 130

VÊTEMENTS

Confectionnés et sur Mesure

POUR

Hommes, Dames, jeunes Gens, Enfants et Fillette

TOUT ce qui concerne la Toilette de l'Homme et de l'Enfant

SPÉCIALITÉ DE

VÊTEMENTS POUR L'AUTOMOBILE

Rayon spécial de VÊTEMENTS de LIVRÉE tout faits
 et de GRANDE LIVRÉE sur Mesure

Chemiserie. — Linge confectionné. — Chapellerie.
 Chaussures. — Bonneterie. — Ganterie. — Parfumerie.
 Articles de voyage. — Maroquinerie.
 Cravates. — Canes. — Ombrelles. — Parapluies

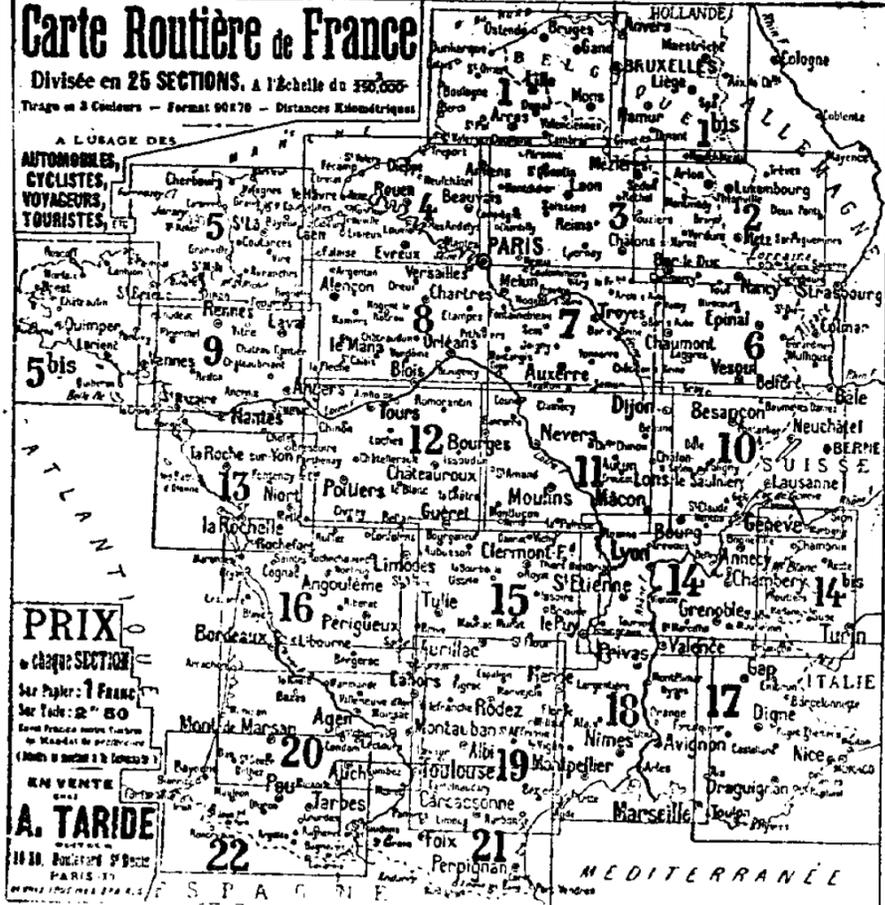
ENVOI FRANCO des Catalogues et Échantillons sur demande

CARTES ROUTIÈRES TARIDE

Carte Routière de France

Divisée en 25 SECTIONS. A l'échelle de 1:500,000
 Tirage à 3 Couleurs — Format 90x70 — Distances Kilométriques

A L'USAGE DES
 AUTOMOBILES, CYCLISTES, VOYAGEURS, TOURISTES, ETC.



PRIX

Chaque SECTION
 Sur papier : 1 Franc
 Sur Toile : 2 fr. 50

EN VENTE
A. TARIDE
 111, Boulevard Ponce
 PARIS 11^e

PRIX DES CARTES :

Chaque des 25 sections formant la Nouvelle Carte Routière de France est
 vendue séparément.

Sur papier simili-japon avec étui. 1 fr. » } Envoi franco contre mandat
 Collée sur toile et pliée 2 fr. 50 } ou timbres-poste.

Dépôt dans les bureaux du "Nord-Touriste" et dans les principales Librairies

CYCLES. -- MOTOCYCLETTES

AUTOMOBILES

Alfred CHATTELEYN

55, Boulevard de la Liberté

GARAGE : 119, Rue Nationale

LILLE

Location. - Réparations

NORD-TOURISTE

ASSOCIATION
RÉGIONALE
DES CYCLISTES



BULLETIN OFFICIEL
MENSUEL
JANVIER 1907

Siège Social : 4, Rue de la Gare. - ROUBAIX
TÉLÉPHONE 805

RÉDIGÉ PAR TOUS & POUR TOUS
LES MANUSCRITS SONT RENDUS

SOMMAIRE

Assemblées générales annuelles.....	476
A nos sociétaires.....	476
Nous l'avons échappé belle (A. D.).....	477
Nos excursions en 1907 (P. D'HALEUR).....	477
Une œuvre utile (H. DESGRANGE).....	478
Nos conférences mensuelles.....	479
Prenons nos plaques.....	480
Notre concours de photographie.....	481
A propos du concours de Photographie (DIAMIDO).....	481
En zigzags sur la frontière (JEAN DE FLANDRE).....	481
Chronique judiciaire : les grelots des bicyclettes.....	482
Assemblée générale de la section Lilloise.....	482
Bibliothèque de la section Lilloise.....	483
Informations diverses.....	483
Réunions de Comités.....	483
Candidatures du mois.....	484

Assemblées Générales Annuelles

Pour les membres de la Section Tourquennoise :

Le SAMEDI 9 FÉVRIER, à 8 heures 1/2 du soir, dans la grande salle du Café Gambinus, Grand'Place, à Tourcoing, siège de la section,

Pour les membres de la Section Lilloise :

Le DIMANCHE 17 FÉVRIER, à 4 heures de l'après-midi, dans la grande salle du Café de la Bourse, Grand'Place, à Lille, siège de la section.

Rappelons dès maintenant que l'

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DU « NORD TOURISTE »**

a toujours lieu le 3^e Dimanche de Mars.

Cette réunion générale se tiendra donc, cette année

le DIMANCHE 17 MARS

dans le grand Amphithéâtre de l'Ecole Nationale des Arts Industriels, rue de la Gare, à Roubaix et sera suivie d'une

GRANDE CONFÉRENCE SUR « LES VOSGES »
avec projections lumineuses inédites sur cette superbe région, par M. Collin, secrétaire-général du Syndicat d'Initiative des Vosges.

Nous prions instamment tous nos sociétaires — même les plus éloignés — de vouloir bien prendre dès maintenant leurs dispositions pour assister à cette solennité.

Nous faisons des démarches pour obtenir la réduction de 50 o/o à l'intention de nos camarades qui viendront par chemin de fer.



A NOS SOCIÉTAIRES

Les Cartes d'identité de 1907

Nous prions instamment nos sociétaires qui n'ont pas encore retiré leur carte d'identité de 1907, de le faire sans retard, car dans les premiers jours de février elles vont être confiées à la poste et la cotisation sera augmentée de 50 centimes pour frais de recouvrement.

Les mandats ou bons de poste doivent être établis au nom de M. le Trésorier central du « Nord-Touriste » et adressés, -4, RUE DE LA GARE, à ROUBAIX.

PRIÈRE D'INDIQUER LE NUMÉRO DE LA CARTE DE 1906, AVEC LES CHANGEMENTS D'ADRESSE, S'IL Y A LIEU. On trouvera dans le corps de la revue un bulletin qu'il suffira de découper et de nous retourner rempli bien exactement avec le mandat ou le bon de poste.

L'envoi des cartes est fait gratuitement par retour du courrier.

Les sociétaires qui préfèrent payer à domicile sont priés de donner les instructions nécessaires, pour qu'en cas d'absence bon accueil soit fait à la signature de notre Trésorier Central.

Rappelons que depuis le 1^{er} janvier les cartes de l'année dernière ne sont plus valables pour la libre circulation aux frontières. D'autre

part notre Assurance collective contre les accidents de bicyclettes couvrira seulement les sociétaires qui seront en possession de leur carte d'identité de 1907, c'est-à-dire qui auront acquitté leur cotisation de l'année en cours.

Mettons-nous donc en règle, s. v. p. sans tarder.



NOUS L'AVONS ÉCHAPPÉ BELLE...

Amis cyclistes nous pouvons respirer... car nous voici débarrassés de la taxe municipale dont on nous menaçait...

Savez-vous que c'est toute une histoire que l'application du nouvel impôt sur les « vélocipèdes » et il n'est peut-être pas inutile de la rappeler en quelques mots : En février ou mars dernier, lors du vote définitif du budget de 1906 la Chambre des députés, se rendant aux raisons que nous avons fait maintes fois valoir ici, grâce aussi à la ténacité de M. Coutant, député de la Seine, décida officiellement, à la quasi-unanimité, de réduire la taxe de six francs à trois francs pour l'année 1907.

Mais quand vint l'élaboration du budget de 1907 le rapporteur, pour combler un peu le vide qui allait se produire du fait de cette réduction, ne trouva rien de mieux que de proposer à l'État de conserver pour lui la totalité du produit de la taxe alors que précédemment un quart de celle-ci était attribuée aux communes, tout en laissant néanmoins à celles-ci la faculté pour l'avenir de frapper nos pauvres « bécanes » d'une taxe communale supplémentaire ne pouvant cependant dépasser 1 fr. 50 soit la part qui était allouée aux municipalités.

Autrement dit nous allions, avec ce système payer 4 fr. 50 au lieu des 3 francs annoncés et votés officiellement... Il est clair que ce petit tour de « passe-passe budgétaire » tout en étant d'un procédé douteux — car enfin nos « honorables » avaient bel et bien réduit la taxe à 3 fr. et non à 4 fr. 50 — allait nous valoir d'autres inconvénients en ce sens qu'il nous eût obligés à nous rendre dans deux bureaux au lieu d'un pour acquitter cette double taxe, d'où augmentation de paperasseries, de démarches, de réclamations le cas échéant, etc... Bref, dans ces conditions, l'économie (?) de 1 fr. 50 n'était guère intéressante et il convenait peut-être de demander le retour à l'ancien régime en constatant, une fois de plus, avec le bon Lafontaine que : « Il y a des remèdes qui sont pires que le mal... »

Mais tout est bien qui finit bien : Dans sa séance du dimanche 16 décembre — quel zèle, Messieurs... et le repos hebdomadaire? — la Chambre sur une nouvelle intervention de M. Coutant, a définitive-

ment écarté la taxe municipale, de sorte que nous ne paierons en fin de compte, que trois francs... à un seul bureau en échange d'une plaque qui deviendra désormais annuelle...

Cette réforme démocratique qui a été d'ailleurs ratifiée par le Sénat n'amènera guère de perturbation dans les budgets communaux et sera bien accueillie par les 1,500.000 cyclistes français en général et par les membres du « Nord-Touriste » en particulier.

C'est égal nous l'avons échappé belle...

A. D.



NOS EXCURSIONS EN 1907

Une année vient de finir mais depuis longtemps déjà, pour le touriste, l'année 1906 avait vécu emportant dans une même rafale avec les dernières feuilles nos derniers espoirs de promenades.

Le froid, la pluie, la neige, tout cela est revenu et, en attendant les excursions prochaines nous nous plaisons à évoquer ce que furent les excursions passées, évocations particulièrement agréables lorsqu'elles prennent la forme de causeries, telle celle du 1er février, et comme nous aurons encore le plaisir d'en entendre.

Que nous réserve-t-elle cette année nouvelle? Mon Dieu, ne soyons point trop difficiles et souhaitons qu'elle ressemble à celle qui vient de disparaître et qui nous fut si prodigue de beaux jours ensoleillés. Quant aux buts d'excursions, déjà nous les connaissons et voici le calendrier établi par le Comité spécial de notre section roubaisienne pour la saison 1907 :

Lundi 8 avril (journée) : Aciéries d'Isbergues.

Jeudi 9 mai (journée) : Mont des Cats, Kemmel, Ypres.

Dimanche 9 juin (journée) : Hazebrouck.

Dimanche 14 et lundi 15 juillet : Renaix, Bois-Joli, Carrières de Lessines et Soignies.

Dimanche 21 et lundi 22 juillet : Bruxelles (grandes fêtes du 25^{me} anniversaire de la L. V. B.), Waterloo, etc.

Du 3 au 8 août (6 jours) : La Bretagne et le Mont Saint-Michel.

4, 5 et 6 août (3 jours) : Arrondissement d'Avesnes.

15 août (journée) : Dunkerque et Rosendael.

1, 2 et 3 septembre : Arras, Abbaye de Luchaux, Carrières de Naours et Amiens.

22 septembre : Mont Cassel.

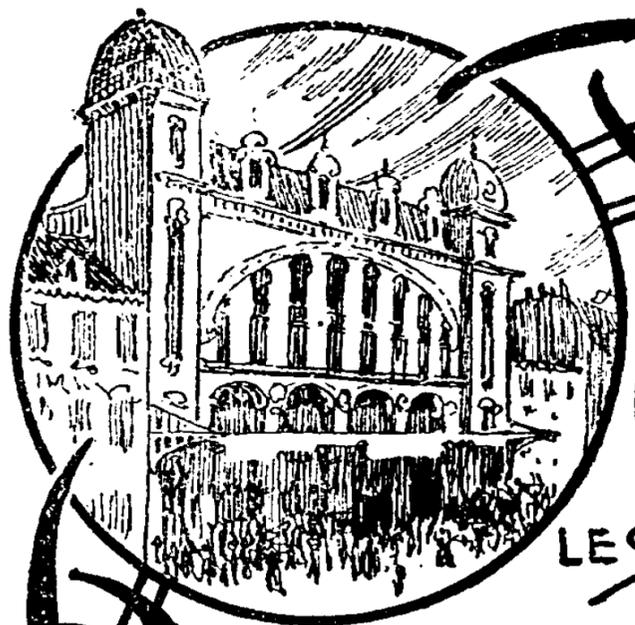
Il y a là, je pense, de quoi contenter tous nos sociétaires — si c'était chose possible — et, outre l'intérêt qu'elle offrira, chacune de ces excursions nous promet de bonnes heures agréables où comme toujours, la meilleure camaraderie et la plus franche gaieté seront de règle.

Enfin, ceux qui aiment le grand tourisme, les visites détaillées des beaux coins de France, devront être aussi satisfaits, et, dans cette longue excursion vers le mystérieux pays des légendes, vers la sauvage et fière Bretagne nos sociétaires iront porter le renom de notre chère société et l'écho de sa prospérité.

P. D'HALEUR.

P. S. — Sur la demande de plusieurs sociétaires nous avons projeté l'organisation, pour les fêtes du Carnaval, d'une grande excursion à Nice et la Côte d'Azur, mais diverses cir-

Régalez-vous à notre splendide **BAR AUTOMATIQUE**



GALERIES LES LILLOISES

NOUVELLES GALERIES, 45, 47, 49, R. NATIONALE, A LILLE

VENDENT **TOUT AB·SO·LU·MENT DE TOUT**

VOIR NOTAMMENT LEURS MAGNIFIQUES RAYONS DE

CYCLES ET ACCESSOIRES POUR AUTOS ET CYCLES
ET PHOTOGRAPHIE

DEMANDER LES
CATALOGUES
SPECIAUX
PRIX
RENDANT LA
CONCURRENCE
INUTILE.

Aux Galeries **ATELIER**
de **PHOTO**
tenu par une
Grande Maison
de
PARIS

Tous
les jours
CINEMATOGRAFHE
GRATUIT AUX GALERIES
LILLOISES

LA FLANDRE

Compagnie Anonyme d'Assurances à Primes fixes
CONTRE L'INCENDIE & LES ACCIDENTS

SIÈGE SOCIAL; 20, Rue des Lignes. — ROUBAIX

Assurance des Automobiles et Bicyclettes. — Assurance des Chevaux et Voitures.
Assurance individuelle, etc.

La Compagnie est agréée par l'Etat pour la Garantie des accidents du Travail (Loi du 9 Avril 1898).

IL EST RECONNU

que les

BICYCLETTES MÉRÉSSE

sont celles qui permettent d'obtenir le maximum de rendement avec le minimum d'effort musculaire.

Ceci n'est pas une exagération

Regardez autour de vous : Tous les bons Cyclistes, tous les Touristes soucieux de faire beaucoup de chemin avec peu de fatigue, montent des BICYCLETTES MÉRÉSSE.

ERNEST MÉRÉSSE,

CONSTRUCTEUR

Place Fosse-aux-Chênes, **Roubaix**

Tous les
SPORTMEN
lisent

SPORT AMATEUR

REVUE ILLUSTRÉE
de tous les sports
paraissant
tous les quinze jours
Le mieux édité et le
moins cher des
Illustrés Sportifs

Abonn. un an : 6 fr.

On s'abonne

A LILLE : 25, rue Nicolas-
Leblanc et chez R. de la De-
butrie, 67, rue Esquermoise.
A ROUBAIX : E. Jenicot, 18,
rue de la Gare; V. Debeuf-
Coyveur, 68, rue de la Gare.
A TOURCOING : Lietaer De-
norme, 26, rue Carnot.

CHROMOLITHIE ARTISTIQUE

Fabrique de Calendriers — Cartes Chromos

LEFEBVRE & NISSE

En face de la Gare, CROIX (Nord)

SPÉCIALITÉ D'ARTICLES RÉCLAMES — IMPRESSIONS DE LUXE & DE COMMERCE

Travaux Typographiques — Grandes Affiches Illustrées

INSEIGNES ARTISTIQUES
Médailles
Plaquettes, Nouveaux Modèles
Breloques

Robert ENAULT
41, Rue Turbigo, PARIS, 8^{me}



Maison de Fabrication
spécialement
recommandée

La Société Suisse d'Assurances contre les Accidents (à Winterthür)

Directeur particulier pour Roubaix-Tourcoing

M. Henri CROMBÉ Fils, 85, rue de la Gare, Roubaix

Principales opérations de la Société :

- Assurances ouvrières (loi du 9 avril 1898).
- Assurances individuelles et chasse.
- Assurances Automobiles, vélocipèdes, chevaux et voitures.
- Assurances contre les accidents de chemin de fer (prime unique).

Capital Social : 5.000.000 — Primes encaissées en 1903 : 15.528.530 fr.

DEVIS
et
INSTALLATIONS de :

GYMNASES COMPLETS

APPAREILS "SANDOW"
J. VROMAN
Rue des Fabricants
ROUBAIX

Fabrique de CHAPEAUX & CASQUETTES

Au Chapeau d'Or

Bonami PLOYETTE

Angle
des rues Blanchemalle & Postenoy, 79
ROUBAIX

Spécialité de Coiffures
pour
CYCLISTES, CHAUFFEURS & SPORTSMEN
(Sur Mesure en 40 minutes)

Chapellerie de Luxe

GUÉRISSEZ en quelques jours

DARTRES, BOUTONS

DÉMANGEAISONS, ECZÉMAS, PLAIES

par la

Pommade Dépurator

1 fr. 50 le pot ; port poste, 1 fr. 60

A LA PHARMACIE DIDRY

32, Rue Notre-Dame

(Près l'Hôpital) ROUBAIX (Nord)

S'EN SERVIR C'EST GUÉRIR.

Benzo-Moteur

Essence spéciale
pour
Automobiles
EN BIDONS
DE 2, 5 et 10 LITRES

OPTIMA

Enveloppe cuir antidérapante
et imperforable

Le cuir à grande résistance et
les revêts spéciaux en font la
vraie Chaussure de fatigue de
l'automobile

Usines FORTIER-BEAULIEU Jeune
à ROANNE (Loire)

ATTENTION
aux
NOUVELLES PLAQUES

Portez-les toutes à graver

CHEZ

J. LEBRUN

GRAVEUR

3, Rue Pellart, ROUBAIX

Conditions spéciales aux membres
du Nord-Touriste

constances nous ont obligé à reporter ce projet à l'hiver prochain. Ce n'est donc que parieremise et ce voyage, préparé plus longuement à l'avance, n'en obtiendra que plus de succès.



UNE ŒUVRE UTILE

Le journal *L'Auto* vient de faire paraître une affiche sur laquelle se lisent quelques conseils que tout cycliste athlète, etc., devrait connaître et méditer.

Quoiqu'il ne soit point dans notre programme de nous occuper de sports, il nous a paru intéressant de mettre ces conseils sous les yeux de nos sociétaires. Les touristes ou excursionnistes ont, eux aussi, besoin d'entraînement et cette lecture ne pourra certainement que leur être profitable.

Nous reproduisons tout d'abord les lignes suivantes dues à la plume de M. Henri Desgrange, le sympathique et compétent directeur de *L'Auto* :

« Au bout de vingt années de pratique courante des exercices sportifs, je n'ose dire que nous sommes aussi avancés qu'au début, car il semble que, tout compte fait, nous avons plutôt rétrogradé.

Nous apportons dans la pratique des sports un peu moins d'enthousiasme que jadis, et nous y apportons aussi moins de réflexion et de sagesse avec plus de puérilité. C'est ainsi que nos fédérations n'ont pas encore décidé de ne délivrer leurs licences qu'à des sujets bien constitués et capables de supporter sans danger les dures fatigues de l'entraînement. C'est ainsi encore que presque tous nos jeunes gens se lancent dans les sports sans la moindre réflexion, sans plus s'occuper de leurs moyens physiques que s'ils n'étaient pas en cause eux-mêmes. C'est ainsi que beaucoup compromettent leur santé pour n'avoir pas douté de forces que la nature capricieuse ne dispense pas à titre égal à tout le monde.

Les préceptes les plus élémentaires d'hygiène physique leur sont totalement inconnus, la coordination des efforts encore plus ; ils ne savent rien d'eux-mêmes, et leur ambition n'est pas de se faire un corps robuste en pratiquant sagement les exercices corporels dans la mesure de leurs moyens, mais de tacher de « faire plus fort » que leurs camarades. Encore, pour atteindre ce but, souvent dangereux, emploient-ils les moyens les plus invraisemblables et les plus ridicules. Leurs méthodes sont faites d'un empirisme bête à faire pleurer, les secrets de bonne femme ont toujours leurs préférences et ils demeurent encore convaincus qu'il doit y avoir un « truc » pour faire un grand athlète.

De là à se droguer ou bien à aller consulter les somnambules extra-lucides, il n'y a qu'un pas, que la plupart de nos jeunes gens franchissent avec une inconscience ahurissante. S'ils consentent à s'attribuer le mérite de victoires trop rares, en revanche, ils ne manquent pas de mettre sur le compte d'une guigne noire les innombrables défaites qu'ils essuient.

La part prépondérante que doit avoir l'intelligence en matière d'entraînement n'est pas encore soupçonnée par un dixième de nos athlètes. Ils n'ont aucune des grandes qualités qui constituent la mentalité d'un homme ; ils n'ont ni l'esprit de méthode, ni le besoin d'ordre, sans quoi aucune entreprise humaine n'a de chances de réussir ; encore moins possèdent-ils la volonté indispensable pour supporter les rigueurs de l'entraînement et triompher de leurs adversaires.

Tout leur manque, tout, jusqu'à l'abnégation de soi-même dans la pratique des sports d'ensemble.

C'est une éducation, non pas à refaire, mais à faire complètement, si nous voulons faire de nos Français une nation d'athlètes dans l'acceptation la plus large du terme, une nation d'athlètes intelligents et capables d'initiative.

L'« Auto » a songé que ce serait rendre un signalé service à nos jeunes gens que de leur donner le moyen d'avoir toujours sous les yeux les préceptes les plus élémentaires de l'entraînement général, de leur en rappeler constamment les points principaux, en même temps que de les mettre en garde contre les dangers de toutes sortes qui les menacent.

Aussi, avons-nous fait imprimer, sur format d'affiche, les conseils généraux que l'on va lire plus loin. Nous voudrions voir affichés au siège de tous les clubs de France ces préceptes élémentaires, les voir lus et relus sans cesse par les sociétaires, les voir rappeler par les présidents.

Ils ne contiennent simplement que du bon sens, ils disent que l'on n'obtient rien sans effort, et qu'il n'est pas de moyens empiriques pour réussir ; ils mettent en garde contre les poisons de toutes sortes, et ils enseignent aussi cette vérité éternelle qu'il faut en toutes choses « se connaître soi-même ».

C'est, je pense, cette simplicité qui fera leur succès auprès de tous les clubs français. »

H. DESGRANGE.

Les conseils d'entraînement du journal *L'Auto*

Article premier. - Quelque sport que vous pratiquiez, considérez toujours ce sport comme un exercice salutaire, destiné à maintenir votre corps en bonne santé. Le premier péril à éviter est donc le « Surmenage ».

Art. 2. - Avant de vous livrer à la pratique d'un sport qui ne développera jamais que certains de vos muscles, livrez-vous de 12 à 18 ans à la pratique de tous les sports indistinctement ; ils fortifieront l'ensemble de votre corps.

N'abordez jamais la pratique des sports ou d'un sport sans l'autorisation de votre médecin.

Art. 3. - Tant que votre développement physique ne sera pas complète et achevé, vous risquerez votre santé, peut-être votre vie, à disputer des épreuves trop longues ou trop fatigantes.

Article 4. - Quelque goût que vous ayez pour elles, n'abordez jamais les épreuves de fond, tant que vous n'aurez pas la certitude absolue que vous n'êtes point fait pour les épreuves de vitesse.

N'oubliez jamais que, athlétiquement, la vitesse est supérieure au fond...

Art. 5. - La première qualité d'un athlète est la volonté.

Art. 6. - Le premier ennemi de l'athlète, c'est l'ALCOOL. Si votre club a son siège social chez un débitant de boissons, sachez qu'il gagne autant sur un verre de lait que sur les boissons pernicieuses.

L'alcool ne peut donner qu'une excitation et une vigueur factives ; il enlève toute souplesse aux muscles et les rend impropres aux exploits sportifs.

Art. 7. - Le tabac est aussi mauvais que l'alcool.

Art. 8. - Les excès de quelque nature qu'ils soient sont nuisibles à l'entraînement.

Art. 9. - Vous devez trouver dans votre volonté et dans votre intelligence les ressources nécessaires pour diriger vous-même votre entraînement et décider de votre tactique dans les courses. Un manager est presque toujours un mauvais conseiller ; son utilité ne se conçoit que pour un professionnel et dans la seule discussion des intérêts pécuniaires de celui-ci.

Art. 10. — Ne vous droquez jamais : Une performance n'a de valeur que si elle est accomplie par votre cerveau et votre corps en parfait état de santé. L'excitation que vous produirez en vous par l'absorption d'une drogue constitue, vis-à-vis de vous-même, une mauvaise action qu'il vous faudra fatalement recommencer.

Article 11. — Il n'y a pas de méthode d'entraînement. Entendez par là qu'il n'y a pas de moyen infailible pour forcer la victoire. En matière d'entraînement, ne compte que cette intelligence qui sait doser l'effort et le proportionner aux moyens physiques dont on dispose; ne comptent encore que la volonté et l'application à se soumettre à des principes de sagesse et de vie régulière universellement connus.

Art. 12. — Que votre entraînement soit toujours progressif. N'arrivez aux grands efforts qui sont votre maximum que peu à peu, et quand vous y serez parvenus, ne forcez pas votre nature en essayant davantage.

Art. 13. — Est mauvaise et doit faire interrompre l'entraînement, toute fatigue qui provoque des insomnies, des maux de tête, des troubles d'estomac. En principe si vous dormez très bien et que vous mangez bien, cela veut dire que vous n'êtes pas surentraîné.

Art. 14. — Ne vous flattez pas de vous maintenir en forme toute une année : choisissez les épreuves que vous voulez disputer, préparez-vous consciencieusement à ces épreuves après lesquelles vous ne ferez plus que les exercices nécessaires pour vous maintenir en bonne santé.

Art. 15. — Ne croyez pas aux moyens empiriques ; ne soyez pas superstitieux ; encore moins soyez orgueilleux ou vaniteux, ou cabotins ; méfiez-vous des femmes qui vous font des avances elles n'en veulent qu'à la solidité de vos muscles.

Art. 16. — A valeur physique égale, c'est toujours « l'intelligence » et la « volonté » qui assurent la victoire.

Art. 17. — Faites du sport toute votre vie, c'est l'unique moyen de vivre vieux.

L'AUTO

Nos Conférences mensuelles

Par suite d'un accident matériel survenu à la dernière heure la conférence sur « Lyon et le Dauphiné » primitivement fixée au 25 janvier dut être remise — à notre grand regret — au vendredi 1^{er} février.

Nous avons été très heureux de constater que malgré ce « faux départ » notre innovation avait reçu le meilleur accueil de la part de nos sociétaires qui étaient venus en très grand nombre entendre le conférencier.

La date à laquelle nous écrivons ces lignes nous empêchant d'entretenir plus longuement nos sociétaires sur cette conférence nous reproduisons ci-après l'article qu'a bien voulu y consacrer le « Journal de Roubaix » et dont nous le remercions très vivement :

« Vendredi soir a eu lieu, à la salle Sainte-Cécile, la première causerie avec projections, que le « Nord-Touriste » a pris l'excellente et louable initiative d'organiser dans le but de faire revivre les connaissances acquises et les impressions diverses éprouvées au cours des excursions effectuées et aussi de les faire partager à ceux qui n'ont pu y prendre part. Un auditoire très nombreux et des plus distingués emplissait la salle

dont l'aspect frais et gracieux flattait agréablement les regards. Les dames composaient une bonne partie de cette assistance

« M. le docteur Butruille le dévoué président du « Nord-Touriste » a ouvert la séance en remerciant les auditeurs d'être venus si nombreux. Puis il a présenté le conférencier, M. Alfred Damez, le sympathique et actif secrétaire général de la société, qui, ayant organisé et dirigé en août dernier une grande et très intéressante excursion à Lyon et dans la partie montagneuse du Dauphiné, est justement qualifié pour en faire une relation exacte et pleine d'intérêt. Il lui donne ensuite la parole.

« M. Damez après avoir remercié M. le docteur Butruille et s'être excusé de son inexpérience comme conférencier et de son impuissance à trouver des mots assez expressifs pour traduire les impressions intenses que provoquent les grandioses spectacles du Dauphiné dont les habitants sont très hospitaliers et profondément français, entame la relation de cette inoubliable excursion à laquelle ont pris part 45 personnes dont 8 dames qui, en la circonstance, se sont montrés très courageuses.

« C'est en touriste fervent et enthousiaste de la belle et grande nature et en patriote fier des beautés que recèle la terre française, que le conférencier a fait le récit de ce splendide voyage. Dans un langage précis et clair, en même temps qu'élégant, il a fait visiter à son auditoire intéressé et charmé, les localités et les sites dont il avait admiré les merveilles et les impressionnantes splendeurs. Tour à tour ont défilé devant les assistants, Lyon, la reine du Sud-Est, admirablement située au confluent du Rhône et de la Saône et étalant, sous la superbe couronne que lui font les collines de Fourvières et de la Croix-Rousse, la magnificence de ses monuments anciens et modernes, de ses quais, de ses places et de son parc de la « Tête d'or » ; Voiron, la Grande-Chartreuse et les paysages grandioses qui l'environnent ; Saint-Laurent-du-Pont ; Saint-Pierre de Chartreuse et Grenoble, la belle ville dauphinoise que la nature a entourée d'un incomparable décor et que la main des hommes a magnifiquement embellie.

« L'excursion se poursuit, de plus en plus attrayante, par Uriage-les-Bains, Vizille avec son imposant château historique, Bourg d'Oisans, Pont-Saint-Guillaume, La Grave, le Lautaret, Briançon, Mont-Dauphin, Embrun, Gap, Clelles et la Mure, d'où les excursionnistes retournent à Grenoble pour revenir à Roubaix. Chemin faisant, les auditeurs deviennent spectateurs, grâce à la centaine de vues projetées, et admirent les torrents, les cols, les pics, les monts, les glaciers, les ouvrages d'art qui apparaissent successivement sur le parcours et qui donnent à cette partie du Dauphiné un aspect féérique.

« M. Damez termine sa conférence par un élan de fierté patriotique provoqué par les somptueuses beautés que renferme la France et fait ressortir à son auditoire les avantages que procure la solidarité.

« M. le docteur Butruille à qui le conférencier a présenté un délicat hommage, le remercie et annonce pour le 22 février, une deuxième conférence faite par M. le docteur De Rycker, de Lille et qui aura pour sujet : Gand et Bruges.

« L'Administration de la salle Sainte-Cécile, a clôturé la soirée en offrant à l'assistance une séance de cinématographie reproduisant le drame d'Othello et quelques scènes comiques. »

La seconde conférence avec projections lumineuses aura lieu le vendredi 22 février

C'est avec grand plaisir que nous avons constaté le succès obtenu par notre première conférence et nous espérons que le *vendredi 22 février* prochain, nos camarades viendront, plus nombreux encore, avec les membres de leur famille, entendre le sympathique président de notre section

Prière de citer notre « BULLETIN » en s'adressant aux annonceurs.



CHEMISES
sur Mesure
FAÇON SOIGNÉE

A la Petite Jeannette

3. Rue Saint-Georges, ROUBAIX

ARTICLES
pour
Cyclistes * * *
* * **Sportsmen**



MÉCANICIENS ET CONSTRUCTEURS

Achetez vos SCIES à MÉTAUX chez les spécialistes

PLATT Frères, ROUBAIX, 108, rue Lafontaine, ROUBAIX

○ CHAMPION ○

La Marque « Victoria » pour machine
La Marque « Champion » pour la main ou la machine
La Marque « Electra » pour la main.

Denture 16 au pouce pour grosses pièces.
Denture 20 au pouce pour petites pièces.
Denture 28 au pouce pour tubes.

AU LUTHIER

128, Grande-Rue, 128, ROUBAIX

Pierre DERUYCK, Chef de la Fanfare Cycliste du N.-T.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE DE TOUTES MARQUES
Ventes, Réparations, Achats, Locations, Echanges
ACCESSOIRES

Conditions spéciales aux Membres du N.-T

MÊME ADRESSE :

A LA CITERNE DES MUSICIENS

Bière Bourgeoise. -- Secours aux Cyclistes

SALLE POUR FÊTES, NOCES ET BANQUETS

PNEUMATIQUES

Pour CYCLES
MOTOCYCLES
ET
VOITURETTES
LÉGÈRES

AMAZONE

USINE

DU COQ-FRANÇAIS

Rue du Tilleul ♦ ROUBAIX

Fabrique
de

CHAUSSURES

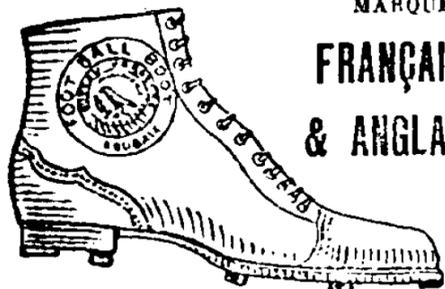
ÉCONOMIE PAR LA QUALITÉ

TOUS SPORTS

Cyclisme, Law-Tennis, Football
Chasse, Equitation, Gymnastique, etc.

FOOTBALL

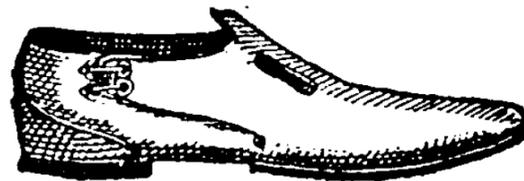
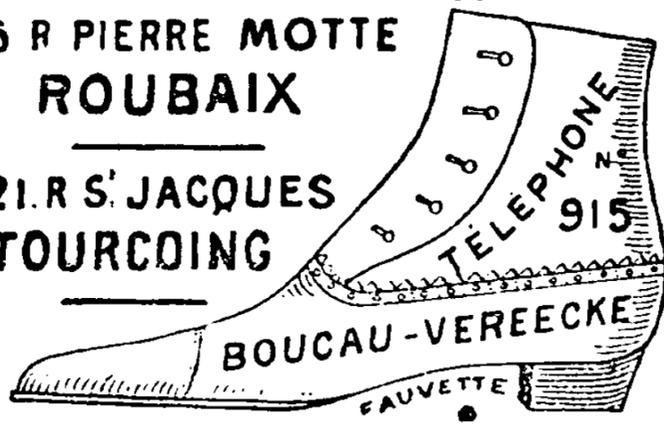
5 R PIERRE MOTTE
ROUBAIX



MARQUES

**FRANÇAISES
& ANGLAISES**

21. R S' JACQUES
TOURCOING



BOUCAU-CYCLIST
Sur Acier breveté s.g.d.g., France
et Etranger

GUÈTRES

pour Cyclistes et Footballers

FABRICATION IRRÉPROCHABLE — QUALITÉ SUPÉRIEURE — SOLIDITÉ — ÉLÉGANCE.

EXIGER

SOURCE WILLEMS

Prière de citer notre « BULLETIN » en s'adressant aux annonceurs.

Cycles & Automobiles. - Fabrique de Bicyclettes

DUSSART & ACCOU

Rue Corneille. — ROUBAIX



Agents exclusifs
des AUTOMOBILES
BAYART-CLEMENT

La plus ancienne et la plus importante Maison de la Région

Fondée en 1889

Dépositaire des Pneumatiques "LE GAULOIS"

N'achetez aucune voiture Automobile avant d'avoir
demandé les prix de la Maison

DUSSART & ACCOU

qui peut fournir n'importe quelle marque dans
les dernières limites du prix.



CYCLISTES & PHOTOGRAPHES

N'achetez Rien

Sans avoir visité les **GRANDS MAGASINS**

"A la VILLE de ROUBAIX"

53-55-57, Grande-Rue, ROUBAIX

TELÉPHONE
- 124 -



**PIÈCES DÉTACHÉES
& ACCESSOIRES**
pour la **VÉLOCIPÉDIE**
(Catalogue franco sur demande)



Fournitures Générales
pour
la **PHOTOGRAPHIE**



OBJETS D'ART
Articles spéciaux pour Courses
Concours,
Cadeaux, Fêtes, Tombolas, etc., etc.

CHOIX, QUALITÉ & PRIX INCOMPARABLES

Vendre beaucoup pour vendre bon marché !

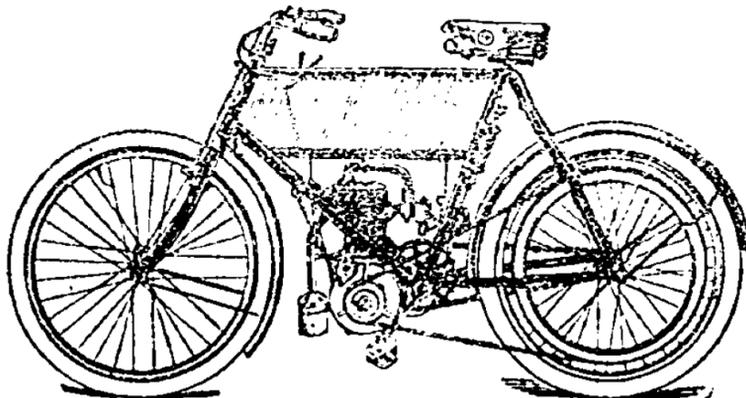
J. CONSTANTIN FILS, 80, Grande-Rue, ROUBAIX

Dépositaire des Marques :

**FABRIQUE NATIONALE HERSTAL
GRIFFON**

ALCYON

Stock "LE PERSAN"



CONSTRUCTION
DE

Tous genres de Bicyclettes

GARAGE

DÉPOT DU PNEU "LE PERSAN"

lilloise, M. le docteur de Rycker qui nous parlera avec son esprit habituel des deux grandes villes belges :

Bruges et Gand

Les curiosités que renferment ces cités célèbres dont les monuments, les églises, les monastères, semblent encore nous parler d'un passé lointain, les souvenirs impressionnants qu'elles évoquent et que notre ami le docteur de Rycker saura vous conter avec le talent que nous lui connaissons, ne manqueront pas de rendre cette causerie particulièrement captivante et les projections lumineuses nous donneront encore l'illusion d'accompagner le conférencier dans ses excursions et dans ses promenades...

La salle Sainte-Cécile, 23, rue Saint-Georges (près de la Grande-Place), à Roubaix, est chauffée. Les portes seront ouvertes à partir de 8 heures. Nos sociétaires accompagnés des membres de leurs familles habitant sous le même toit seront admis gratuitement sur présentation de leur carte d'identité de 1907.



PRENONS NOS PLAQUES

La loi concernant les plaques de bicyclette a été publiée le 30 janvier 1907 dans l'*Officiel*.

Tous les cyclistes devront donc, à partir d'aujourd'hui, être en règle pour éviter des contraventions.

Voici l'arrêté ministériel :

Le ministre des finances.

Vu l'article 23 de la loi de finances du 30 janvier 1907.

Sur la proposition du directeur général des contributions indirectes,

Arrête :

Article premier. — La plaque que doit porter tout vélocipède ou appareil analogue, en exécution de l'article 23 de la loi du 30 janvier 1907 sera en métal.

Pour l'année 1907, cette plaque sera conforme à l'un des modèles annexés au présent arrêté. Le modèle A sera affecté aux plaques de vélocipèdes ordinaires, le modèle B aux plaques de vélocipèdes munis de machine motrice.

Les plaques seront frappés par l'administration des monnaies et médailles d'un poinçon spécial.

Les vélocipèdes seront munis d'autant de plaques qu'ils comportent de places.

Art. 2. — La plaque sera fixée par le possesseur du vélocipède sur le tube de direction, soit au moyen de la lame métallique délivrée en même temps que la plaque, soit par tout autre procédé, de manière à se présenter de face sur le devant du vélocipède.

Pour les vélocipèdes à plusieurs places, la première plaque sera fixée à l'endroit déterminé par le paragraphe précédent, les autres sur les tubes diagonaux du cadre qui supportent chacune des selles à partir de la seconde.

Les plaques des vélocipèdes à moteur mécanique ayant plusieurs places seront fixées les unes au-dessus des autres sur le tube de direction.

Les plaques doivent toujours rester apparentes sur les vélocipèdes.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* et

notifié au directeur général des contributions indirectes, qui est chargé d'en assurer l'exécution.

Fait à Paris, le 30 janvier 1907.

Le ministre des finances.

J. CAILLAUX.

Voici la liste des bureaux de la division administrative de Lille désignés pour la vente des plaques de vélocipèdes conformément aux prescriptions de la loi de finances de 1907 :

Armentières : 1^o Recette particulière, rue Nationale, 53 ; 2^o Recette buraliste, rue de l'Ancien Rivage ; Anstaing, recette buraliste, Annœullin, idem ; Aubers, idem ; Annappes, idem ; Aseq, idem ; Avelin, idem ; Allennes-les-Marais, débit de tabacs ; Attiches, idem ; Bailleul : 1^o Recette buraliste, rue des Bouchers, 3 ; 2^o Débit de tabacs, rue d'Occident, 15 ; 3^o Débit de tabacs, rue d'Ypres, 5 ; Bousbecque, recette buraliste ; Bondues, idem ; Bersée, idem ; Baisieux, idem ; Bauvin, idem ; Breucq, débit de tabacs ; Bois-Grenier, débit de tabacs ; Cysoing, recette buraliste ; Comines, débit de tabacs, rue de Lille ; Cappelle, recette buraliste ; Camphin-en-Mélantois, débit de tabacs ; Croix : 1^o Recette buraliste ; 2^o Débits de tabacs, rue de Lille, 9, et rue des Ogiers.

Deulémont, débit de tabacs ; Emmerin, recette buraliste ; Ennetières, débit de tabacs ; Ennevelin, débit de tabacs ; Erquinghem-Lys, recette buraliste ; Estaires : 1^o recette buraliste ; 2^o débit de tabacs, Grande-Rue ; Fournes, recette buraliste ; Frelinghem, recette buraliste ; Fretin, débit de tabacs ; Gondécourt, recette buraliste ; Haubourdin : 1^o recette particulière, rue Sadi-Carnot, 94 ; 2^o recette buraliste ; Halluin : 1^o recette buraliste, rue de la Gare ; 2^o débit de tabacs, rue des Ecoles ; Hellemmes : 1^o recette buraliste ; 2^o débit de tabacs, rue Carnot ; Hem, recette buraliste ; Houplin, débit de tabacs ; Haverskerque, recette buraliste ; Houplines : 1^o recette buraliste ; 2^o débit de tabacs ; Herlies, recette buraliste ; Illies, recette buraliste.

Lambertart : 1^o débits de tabacs, rue de Dunkerque, avenue de l'Hippodrome, rue du Bourg ; La Chapelle d'Armentières : 1^o recette buraliste ; 2^o débit de tabacs ; Lannoy, recette buraliste ; La Bassée : 1^o recette buraliste ; 2^o débit de tabacs, rue de Lens ; Leers, recette buraliste ; Leas : 1^o recette buraliste ; 2^o débit de tabacs, rue Carnot ; Linselles, recette buraliste ; Lemme (Mont-à-Camp) : recette buraliste ; Lemme-Bourg, recette buraliste ; La Gorgue : recette buraliste ; Lesquin : recette buraliste ; Le Maisnil, débit de tabacs ; Lezennes, débit de tabacs ; Lys, débit de tabacs ; Lille, recettes particulières, rues de Valmy, 8 ; Colbert, 152 ; de Cambrai, 2 ; des Urbanistes, 9 ; Saint-André : débit de tabacs, rue de Lille, 107 ; La Madeleine, débits de tabacs : rue de Lille, 140 ; rue Jeanne-Maillotte ; Lille, débits de tabacs : rue d'Isly, 95 ; rue Léon-Gambetta, 249 ; place Casquette ; Grand-Place, 11 ; rue Nationale, 107 ; rue Neuve, 41 ; rue de la Barre, 9 ; place Saint-André, 7 ; rue de Paris, 204 ; boulevard de la Liberté, 104 bis ; rue Masséna, 6 ; rue de la Monnaie, 2 ; rue du Pont-Neuf, 30 ; rue du Faubourg-de-Roubaix, 149 ; boulevard de l'Usine, 6 ; rue de Lannoy, 136 ; rue Pierre-Légrand, 231 et 84 ; place des Quatre-Chemins, 3 ; rue d'Artois, 27 ; rue d'Arras, 128 ; rue de Douai, 63.

Méteren, recette buraliste ; Mouchin, recette buraliste ; Mons-en-Barœul : 1^o recette buraliste ; Marcq-en-Barœul : 1^o recette buraliste ; 2^o débit de tabacs, rue de Marquette ; Merville : 1^o recette buraliste ; 2^o débit de tabacs, place de l'Hôtel-de-Ville ; Monchaux, recette buraliste ; Mons-en-Pévèle, recette buraliste ; Monvaux, recette buraliste ; Morris, débit de tabacs ; Marquillies, débit de tabacs ; Marquette, débit de tabacs ; Méricq, débit de tabacs ; Nieppe, recette buraliste ; Neuf-

Berquin, débit de tabacs ; Ostricourt, débit de tabacs ; Pont-de-Nieppe, recette buraliste ; Pérenchies, recette buraliste ; Pont-à-Mareq, recette buraliste ; Phalempin, recette buraliste ; Provin, débit de tabacs ; Prêmesques, débit de tabacs ; Quesnoy-sur-Deûle : 1^o recette buraliste ; 2^o débit de tabacs, rue de la Gare ; Roncq, recette buraliste ; Ronchin, recette buraliste ; Radinghem, débit de tabacs ; Roubaix : recettes particulières, rue Pauvrée, 31 ; rue d'Inkermann, 21 ; recette buraliste : débits de tabacs, rue de l'Époule, 131 ; rue de la Gare, 41 ; rue du Tilleul, 343.

Steenwerck : 1^o recette buraliste ; 2^o débit de tabacs, route de Bailleul ; Saily, recette buraliste ; Seclin, recette buraliste ; Saint-Jans-Cappel, débit de tabacs ; Sainghin-en-Mélantois, débit de tabacs ; Sainghin-en-Weppes, débit de tabacs ; Salomé, débit de tabacs ; Santes, débit de tabacs ; Tourcoing : recettes particulières, rue de la Cloche, 70 ; rue de Boulogne, 4 ; recette buraliste ; Templeuve, recette buraliste ; Thumesnil, recette buraliste ; Thumeries, recette buraliste ; Toufflers, débit de tabacs ; Templemars, recette buraliste ; Verlinghem, débit de tabacs ; Wattrelos, recette particulière, rue Faidherbe, 73 ; débits de tabacs, Grand'Place et rue Carnot ; Wavrin, recette buraliste ; Wervicq, recette buraliste ; Wasquehal, recette buraliste ; Wambrechies, recette buraliste ; Wattignies, recette buraliste ; Wahagnies, recette buraliste ; Willems, débit de tabacs.

NOTRE CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE

Le Jury chargé de l'examen des épreuves photographiques qui nous avaient été envoyées a été composé de MM. Shettle, artiste photographe, Schmitt, artiste peintre et Guérin, photographeur.

La liste des prix était la suivante : 1^{er} prix, 60 francs et une médaille de vermeil ; 2^{me} prix, 40 francs et une médaille d'argent ; 3^{me} prix, 25 francs et une médaille d'argent ; 4^{me} prix, 15 francs et une médaille de bronze argenté ; 5^{me} prix 10 francs et une médaille de bronze.

Le premier prix n'a pas été décerné.

Voici le classement des concurrents : 2^{me} et 3^{me} prix *ex-aequo* : MM. Oscar Dechaineux, de Tourcoing et J.-B. Artiges de Bruxelles ; 4^{me} prix : M. Paul André, de Lille ; 5^{me} prix : M. Auguste Trénois, de Lille.

Deux prix supplémentaires, d'une valeur de 5 francs, chacun, ont été créés. Ils ont été attribués à MM. Camille Pickaert et Paul Trénois, de Lille.

Les récompenses seront remises officiellement au cours de notre Assemblée Générale annuelle qui aura lieu le 17 mars prochain.

La création d'une section de photographie qui aurait comme organe officiel, le Bulletin Mensuel du Nord-Touriste va être mise à l'étude en vue de l'organisation de concours et de conférences pour les photographes amateurs de la région du Nord.



A PROPOS DU CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE

Le N.-T. va fonder une section de photographie

L'un des membres du jury de notre concours de photographie nous prie d'insérer l'entrefilet suivant :

Invités par le Comité directeur du Nord-Touriste à examiner les épreuves du concours photographique les membres du jury ont été tout d'abord frappés par le petit nombre de concurrents et aussi par le peu de valeur artistique de la plupart des épreuves.

Les conditions du concours étaient pourtant de nature à tenter les centaines d'amateurs qui font partie de notre florissante société de tourisme. En dehors de 4 épreuves prises au cours d'excursions tous les sujets étaient acceptés. En 1906 particulièrement, cette clause était très facile à observer. N'y a-t-il pas eu à Tourcoing, c'est-à-dire au milieu de nous une réunion de quatre mille cyclistes dont on pouvait prendre des groupes soit sur le parcours, soit à l'Exposition?

Il est pénible, pour un vieil amateur de constater le peu d'efforts faits.

Les ressources ne manquent pourtant pas dans notre région ; une exposition organisée par la société photographique de Roubaix, il y a quelques années l'a suffisamment démontré.

Aussi, après la réunion du jury, en échangeant des impressions avec quelques sociétaires l'idée a-t-elle été émise de créer une section de photographie ayant des réunions fréquentes et stimulant le zèle de tous les amateurs par de petites expositions ou des séances de projections.

Si cette idée est partagée par un certain nombre de sociétaires du N.-T. il est à souhaiter qu'ils veuillent bien en faire part au comité et une réunion des amateurs photographes pourrait immédiatement avoir lieu.

Disons en terminant que les sociétaires qui se dérangeraient pour assister à cette réunion ne perdraient pas leur temps : une lanterne à projections placée dans la grande salle de réunions du « Nord-Touriste » permettraient de passer une centaine de vues inédites et très artistiques.

DIAMIDO.

Est-il besoin d'ajouter que nous acceptons avec empressement l'intéressante proposition de notre dévoué camarade?

Dès maintenant nous convions tous les photographes amateurs à assister à une réunion qui aura lieu

LE LUNDI 18 FÉVRIER, à 6 heures du soir

dans la grande salle de notre siège social : 4, rue de la Gare, à Roubaix et au cours de laquelle sera discutée la création de la « Section de photographie du « Nord-Touriste » ».

Cette réunion se terminera par une séance de projections lumineuses qui promet d'obtenir le plus vif succès.

EN ZIGZAGS SUR LA FRONTIÈRE

DANS LA VALLÉE DE LA LYS

I. De Roncq à Wervicq

On part, on est parti. — C'est à peine si les cheminées de la petite et industrielle ville de Roncq essaient de voiler l'azur du ciel sous leurs spirales de fumée tant la campagne dans

l'émeraude de ses pâturages et de ses champs de betteraves dégage une atmosphère de fraîcheur et de vie. — On atteint la halte du Pellegriin.

Une jolie route cyclable, légèrement montante, légèrement tortueuse nous mène vers Bousbecque. On se sent enveloppé dans l'infinie sérénité de la nature. Les vieilles métairies elles-mêmes que nous saluons au passage, penchent leurs pignons vers la terre comme pour un baiser à la grande et généreuse nourrice. Le haut clocher de l'église de Bousbecque se hisse derrière un bois encore enjolivé sous les dernières parures de l'automne.

Tandis que feuille à feuille aux souffles des autans,
Arabe, tu vois tomber ton décor de printemps,
Telle, au martyre court une vierge adorée,
Dans ses habits de fête, éelatante et parée,
Semble, front libre, et haut narguer son âpre sort,
Bel arbre, ainsi tu meurs sous un feuillage d'or !

Rien ne nous parut plus délicieusement enchanteur que la patine mordorée des dernières frondaisons. Les arbres se revêtaient des teintes vives des couchers de soleil qui les nimbaient d'une sorte d'auréole.

Nous atteignons la grand-place de Bousbecque. On a souvent et élogieusement parlé de son église. Elle plait par sa correcte élégance, l'élévation des nefs; la richesse de ses autels dorés et marbrés. Le tombeau de Gilles Ghisclin, seigneur de l'endroit, reproduit il y a quelques années dans le *Journal de Roubaix* est digne de l'attention des archéologues. C'est une sorte de petit arc de triomphe en pierre, accolé contre une porte de sacristie. Les colonnades cannelées et finement sculptées supportent un court fronton orné de figurines.

Non loin de l'exiguë place, l'indolente et serpenteuse rivière la Lys allonge sa mobile traîne. La route de Wervicq où nous nous engageons, surplombe une luxuriante vallée. On devine le passage de la rivière derrière les grêles bouquets de saules qui accompagnent son capricieux cours. Devant nous à quelques kilomètres de distance, une longue procession de maisons semble barrer le cour d'eau. Deux clochers aigus animent le paysage. L'un effilé et de taille restreinte : Wervicq-France, l'autre solennel et hardi : Wervicq-Belgique. Ce contraste frappe.

Nous enfilons la seule rue du village de Wervicq-Sud. Toute la population est dehors. Près du pont de la Lys, la foule afflue. Un bateleur promenait un ours et un singe. Seigneur ours se dodelinait, dansait, pirouettait, au grand ébahissement des femmes et des enfants que ce spectacle amusait. Enfin le pont de la Lys est franchi, nous entrons en Belgique.

II. De Wervicq à Comines

Hâtivement nous traversons la place de Wervicq, non sans admirer sa vieille et gothique église réellement imposante avec sa grosse tour à deux étages et sa longue flèche à côtes dentelées. Une balustrade délicatement ajourée tel un gracieux bracelet, entoure le haut de la tour, d'élégants contre-forts hérissés de clochetons soutiennent sa nef centrale.

Nous suivons quelques courtes rues aux trottoirs bosselés, aux pavés atrocement aigus. Au détour d'un chemin, nous apercevons une belle et majestueuse route, riante même par sa bordure de grands arbres, qui lui jettent d'éternelles et délicieuses ombres. Au milieu de larges pâturages, un ruisseau saute, court, glisse parmi les herbes naines, les ombelles des cigües vireuses, les calices à demi-clos des jaunes renondules. Pour la troisième fois, la Lys se découvre. Elle étend

sur les longues prairies son ample lacet et marque la limite du territoire belge. Comme la chauve-souris de la fable, elle pourrait crier « Vive le Roi » sur sa rive... droite et « Vive la République » sur sa rive... gauche.

Elle se contente d'être le pacifique témoin des visites de douane. Elle se souvient peut-être, la coquine, que le

« Mur murant Paris

Rend Paris murmurant »

et elle oppose son mur... liquide et murmurant aux objets prohibés à la frontière.

Nous croisons une enfilade de rues noires et tortueuses — Comines Belgique — enfin nous atteignons une ville mignonne, aux trottoirs irréguliers et luisant : c'est Comines.

Quelques larges artères s'accolent à sa place centrale parée d'une lourde église et d'un séculaire beffroi. On connaît à Roubaix dans le jardin Pierre Cateau une reproduction en... verre de l'historique beffroi de Comines. L'original pourrait être comparé à un énorme dé à jouer surmonté d'une non moins énorme courge en... ardoises. Un petit campanile à la flèche effilée termine le monument.

Le jour passait. Un aimable Cominois nous servit de cicérone pour la visite des ruines du célèbre château. Ici naquit Philippe de Comines le chroniqueur de Louis XI. Près des berges de la nonchalante rivière, à proximité d'un pont de fer, des murailles émaciées de quelques mètres d'élévation se dressent encore à demi-habillées par les aigrettes d'herbes sauvages. Ce spectacle charmait.

Sous le ciel rembruni, descendaient lentement les timides et caressantes clartés des étoiles au moment où la lune, faucille d'or, coupait dans ses éclairs fugitifs, les champs amoncelés des nuages.

JEAN DE FLANDRE.



CHRONIQUE JUDICIAIRE

Les grelots des bicyclettes

Le juge de paix de Bohain (Aisne) vient de rendre un jugement intéressant en matière de circulation vélocipédique.

Un cycliste était prévenu d'avoir enfreint un arrêté du préfet de l'Aisne pour avoir été rencontré par les gendarmes sans appareil sonore à sa machine ; or, le cycliste conduisait son vélo à la main lorsque les gendarmes l'aperçurent et lui dressèrent procès-verbal.

Le juge de paix a acquitté le prévenu, estimant qu'il n'y avait pas eu infraction au règlement invoqué contre le prévenu :

« Attendu que l'arrêté préfectoral, en édictant diverses obligations à la charge des bicyclistes, telles que l'éclairage des bicyclettes aussitôt la chute du jour ou la présence d'appareil avertisseur, a surtout pour but d'éviter les accidents résultant de l'arrivée inopinée de véhicules rapides et silencieux ; qu'il ne peut avoir eu en vue que les bicyclettes montées et non celles conduites à la main... »



Assemblée Générale de la Section Lilloise

L'assemblée générale de la section lilloise du Nord-Touriste aura lieu le dimanche 17 février à 4 heures de l'après-midi au siège de la section, café de la Bourse, 10, Grand-Place, à Lille.

Nous insistons tout particulièrement près de nos sociétaires lillois pour qu'ils veuillent bien prendre leurs dispositions pour assister en grand nombre à cette réunion qui sera suivie d'une causerie intéressante sur

Les Routes de France. — Aperçu historique et géographique par M. Cox, membre du Comité-Directeur du Nord-Touriste.

ORDRE DU JOUR :

Rapport du secrétaire de la section lilloise :

Causerie faite par M. Cox :

Renouvellement du Comité :

Questions diverses.

Au cours de la réunion concert par la « Fanfare Cycliste du Nord-Touriste » qui viendra spécialement de Roubaix.

Bibliothèque de la Section Lilloise

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que la section lilloise possède actuellement une bibliothèque au siège de la section, Café de la Bourse, Grand-Place, à Lille, où tout sociétaire pourra aller consulter les diverses ouvrages s'y trouvant.

Nous donnons ci-dessous le règlement et le détail des volumes.

RÈGLEMENT

Bibliothèque à la disposition de tous les membres du Nord-Touriste

Sur présentation de la carte d'identité, le propriétaire du local délivrera les volumes demandés en communication.

Ceux-ci devront être consultés sur place et en aucun cas ne pourront être emportés, sauf au cours d'une excursion collective organisée par le Comité de la section.

Le Comité se met à la disposition des sociétaires pour leur fournir les renseignements nécessaires à l'organisation d'excursions particulières.

LE COMITÉ.

Liste des ouvrages contenus dans la Bibliothèque :

1. Guide Bertot : Région du Nord.
2. Guide Bertot : Environs de Paris.
3. Baedeker : Belgique, Hollande.
- 4 et 5. Itinéraires des cyclistes et touristes, Tournaisis, Nord de la France, littoral, vallée de la Meuse, etc., (2 volumes).
6. Guide Michelin.
7. Guide Continental.
8. Guide Vulcan.
- 9 à 15. Touring-Club de Belgique : Comptes-Rendus d'excursions (7 volumes).
16. Touring-Club de Belgique : Bulletins bi-mensuels.
17. Touring-Club de France : Bulletins mensuels (années 1905-1906).
18. Bulletin mensuel du Nord-Touriste (années 1903-1904-1905-1906) sauf quelques numéros épuisés.
19. Cartes Tarides nos 1, 1 bis, 2, 3, 4, 6, c'est-à-dire toute la région du Nord.
20. Albums-cartes postales contenant les photographies prises en excursions.

INFORMATIONS DIVERSES

A la Ligue Vélocipédique Belge. — Nos bons camarades du Comité fédéral de la L. V. B. s'occupent déjà très activement des préparatifs de la grande fête du 25^e anniversaire de la grande fédération belge. Dans une réunion des délégués des clubs cyclistes tenue à Bruxelles le 7 Janvier divers projets ont été élaborés et l'on peut déjà prévoir que les

festivités qui auront lieu très probablement les 20 et 21 Juillet prochain et auxquelles le N. T. participera obtiendront un succès grandiose.

— C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris la nomination de notre dévoué camarade M. J.-B. Artiges, trésorier général de la L. V. B. et délégué du N. T. à Bruxelles, à la présidence de la Section Brabançonne de la L. V. B.

Nos sincères félicitations à notre ami Artiges dont on connaît l'inlassable dévouement à la cause sportive.

— Nous avons reçu dernièrement le numéro spécial de « Noël Sportif », édité avec le plus grand luxe par le journal « Bruxelles-Sportif », organe officiel du Cercle « Bruxelles-Sportif » et dédié aux dirigeants de la L. V. B.

C'est une attention délicate qui a permis à notre aimable camarade M. E. Chabanne, directeur de l'Imprimerie-Papeterie Anspach, de Bruxelles, de réaliser une véritable œuvre d'art...

Tous nos remerciements et nos vives félicitations.

A. D.

RÉUNIONS DE COMITÉS

COMITÉ DIRECTEUR

Réunion du 18 janvier 1907

Le Comité-Directeur du Nord-Touriste s'est réuni le vendredi 18 janvier au siège social à Roubaix.

Le président donne lecture d'une lettre de Monsieur l'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées sollicitant un secours pour un cantonnier nécessaire. Une somme de 40 francs est votée.

Une autre lettre de Monsieur l'Ingénieur en chef est aussi communiquée au Comité qui donne suite favorable à la demande de 3 plaques indicatrices qui lui est faite pour les chaussées d'intérêt commun n° 122 et de grande communication n° 123 sur les territoires de Merville et d'Haverskerque.

Le Comité prend connaissance d'un exposé établi par M. Cox, de la section lilloise, sur les principaux trottoirs ou pistes cyclables à créer ou à améliorer. Pour ce qui concerne la route nationale n° 52 de Lille à Dunkerque le Comité décide de demander les améliorations désirables dans la partie comprise entre Météren et Flêtre et la réfection de la chaussée, de cette même route, dans la traversée de Lomme.

On vote ensuite un crédit annuel de 200 francs pour être distribué aux cantonniers méritants par les soins de l'Administration Départementale des Ponts et Chaussées.

Le Comité décide de mettre à l'étude un nouveau modèle de panneau ainsi qu'une nouvelle réglementation pour leur délivrance.

Les wagons de scories demandés par le Comité des Routes pour les communes de Baisieux et Chérens sont accordés.

Après quelques communications diverses la séance est levée.

COMITÉS DE SECTIONS

ROUBAIX

Réunion du 11 janvier 1907

Le Comité de la section roubaisienne s'est réuni le vendredi 11 janvier, sous la présidence de M. Debril.

Le Comité-Directeur a accordé à l'Administration des Ponts et Chaussées les 350 francs demandés comme part du Nord-Touriste pour la réfection de la chaussée Bruchaut à Carnoye.

M. Jardez rappelle que les entrepreneurs ont encore un chargement à faire et qu'ils doivent redresser le trottoir au pavé stratégique. Il demande, en outre, qu'une gratification exceptionnelle soit donnée au cantonnier chargé de l'entretien de cette route.

On décide ensuite de demander au Comité-Directeur qu'une somme de 200 francs soit offerte, comme les années précédentes, à l'Administration départementale pour être distribué aux cantonniers.

Il est donné lecture d'une lettre de M. le Maire d'Hem aux sujet des caniveaux du boulevard de Roubaix à Hem.

M. Dubois, délégué du Nord-Touriste à Baisieux transmet la demande, de 6 wagons de scories, faite par cette commune.

Une autre lettre de M. le Maire de Chérens demandant 3 wagons de scories est aussi communiquée au Comité qui décide de transmettre toutes ces demandes au Comité-Directeur avec avis favorable.

M. Kiebbe demande que les poteaux indicateurs de la piste cyclable du Boulevard Gambetta soient peints en blanc, pour éviter tout accident la nuit.

Enfin le programme des excursions de 1907 a été arrêté, il paraîtra dans le bulletin officiel de la société de ce mois.

LILLE

Réunion du 11 janvier 1907

Le Comité de la section lilloise du Nord-Touriste s'est réuni le vendredi 11 janvier, au siège de la section, café de la Bourse, 10, Grand'Place, sous la présidence de M. le Docteur R. de Rycker, président.

Étaient présents : MM. R. de Rycker, André, Boutry, Buyschaert, Caean, Cauchy, Cox, Dosmette, Jonville, Pickaert, Pigeat, Trenoix Auguste, Trenoix Paul, Verbaere.

Absents excusés : MM. Guidé, Duclermortier.

Le Comité décide que l'Assemblée générale de la section lilloise, dont l'ordre du jour est donné d'autre part, aura lieu le dimanche 17 février.

On élabore ensuite le règlement de la bibliothèque de la section et la nomenclature des ouvrages s'y trouvant.

La séance est levée à 10 heures.

TOURCOING

Réunion du 26 Janvier 1907

Le Comité de la section tourquennoise du Nord-Touriste s'est réuni le 26 Janvier sous la présidence de M. H. Van Meerhaeghe président.

Étaient présents : MM. H. Van Meerhaeghe, A. Mandly, C. Delbeve, A. Mathon, F. Delbecque, J. Verhelle, E. Vampachteracke.

Absents excusés : MM. Z. Forest, V. Montagne, E. Mompoul.

La séance est ouverte à 9 heures : le président donne la parole au secrétaire pour la lecture du compte-rendu de la dernière réunion qui est approuvé.

On donne communication de la demande faite par un coiffeur de la ville, membre du Nord-Touriste, d'organiser pour les commerçants des excursions, comme il en fut organisé l'an dernier pour les cafetiers.

Par suite du concert des *Crick-Six* on décide d'ajourner l'Assemblée générale de la section et la date du 9 février est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.



CANDIDATURES DU MOIS

Janvier 1907

Annœullin. -- M. Parsy Louis, savonnier, (M. Jules Parsy).

Béthune. -- M. Danel Ferdinand, notaire, 8, rue Louis Blanc, (M. Maillart); M. Faure Fernand, photographe, 16, Boulevard Frédéric Degeorges, (M. Maillart).

Boulogne-sur-Mer. -- M. Hain Joseph, négociant, 8, Place de la Gare, (M. Geysen).

Bruay. -- M. Bidel Georges, ingénieur, (MM. Franchomme et Mathon).

Calais. -- M. Kent William, fabricant de dentelles, quai de la Tamise, (MM. H. Hénon fils et R. Hénon); Mme Tillier, villa des Saules, (MM. H. Hénon fils et R. Hénon).

Cassel. -- Mme Ghoris Maria, 44, rue de Lille, (M. E. Ghoris); M. Janssen Emile, peintre, rue de Lille, (M. E. Ghoris).

Colleret-Nord. -- M. Lebrun Georges, négociant, M. Hector Carion.

Croix. -- M. Dubois, Charles, magasinier, 12, rue du Tonkin, (M. Wilmot).

BULLETIN à utiliser uniquement par les Sociétaires du "Nord-Touriste" pour le

PAIEMENT DE LA COTISATION 1907

Joindre à ce bulletin la somme de 5 francs en mandat ou bon de poste au nom de M. le Trésorier central du Nord-Touriste.

Nom

Prénoms

Profession

Adresse actuelle

id. précédente (en cas de changement)

Numéro de la carte d'identité de 1906 (indispensable)

A le 1907

(SIGNATURE)

Ajouter 50 centimes à l'envoi si l'on désire recevoir un étui protégé-carte transparent garni de cuir cousu.

AVIS IMPORTANT. -- Nos Sociétaires sont instamment priés de rappeler dans toute lettre ou communication adressée à la Société et particulièrement en ce qui concerne les renouvellements de cotisations le numéro porté sur leur carte d'identité.

BULLETIN à utiliser uniquement par les personnes étrangères au "Nord-Touriste" et désirant être admises à en faire partie.

DEMANDE D'ADMISSION

Je demande mon admission au Nord-Touriste et déclare adhérer aux statuts et règlements de la Société.

Ci-joint 5 francs, montant de la cotisation pour l'année courante, plus 0,50 pour l'insigne et la carte d'identité.

A le 1907

(SIGNATURE)

Nom

Prénoms

Profession

Adresse : rue N°

Ville

Nationalité

Présenté par M N°

Tout membre qui n'a pas notifié sa démission par lettre adressée au Président avant le 1er Décembre reste débiteur de sa cotisation pour l'année suivante. (Art. 10 des statuts)

Préférence d'adresser les mandats ou bons de poste au nom de M. le Trésorier Central du Nord-Touriste, 3, rue de la Gare, Grand'Place, à Roubaix. (Téléphone 805).

Ajouter 50 centimes à l'envoi si l'on désire recevoir un étui protégé-carte transparent garni de cuir cousu.

Saint-Maurice-lez-Lille. — M. *Guyot* Abel, lycéen, 209, rue du Faubourg de Roubaix.

Thumesnil. — M. *Facon* Octave-Louis, serrurier, rue Carnot, cité Leleceq, (M. Robidet).

Tourcoing. — M. *Vromant* Louis, jardinier, rue du Beau Laurier, (M. Jules Rys); M. *Thaume* L., consul de Belgique, 8, rue Sainte-Barbe; M. *Cardon* Ernest, employé, 6, rue de Renaix, (M. Cailleau); M. *Duprez-Dalle* Henri Eugène-Joseph, industriel, 72, rue des Plats, (MM. Louis Duprez Minart et Albert Malard); M. *Delhouste* Pierre, 120, rue de Guines, (M. Pouillet); M. *Beuque* Georges, dentiste, rue du Calvaire, (M. J. Lesinter); M. *Milard* Robert, 75, rue de Roubaix, (M. A. Milard); M. *Deblock* Jean, menuisier, 49, rue de Dunkerque, (M. Léon Flipo).

Valenciennes. — M. *Lebrun* Alcide, boulanger, rue Nouvelle-Hollande, (M. Beuzart); M. *Ritel* Paul, carrossier, 30, avenue Saint-Roch, (M. Beuzart); M. *Joly* Adrien, commerçant, rue Saint-Jacques, (M. Beuzart).

Quesnoy-sur-Deûle. — M. *Pasquessonne* Maurice, agent d'assurances, 15, rue d'Ypres, (MM. Vandermeersch et d'Halluin); M. *Descamps* Paul, employé de commerce, 15, rue des Vignes, (M. Beulinguez).

Petit-Ronchin. — M. *Vaurykeghem* Emile, peigneur, 4, rue du Bas-Liévin, (M. Morcaux).

Roncq. — M. *Verschaeve* Paul, coiffeur, rue des Chats Huants, (M. Nollé).

Roubaix. — M. *Desmarest* Henri, employé, 47, rue de Béthune, (M. Constant Vandey); M. *Spender* Pierre, 69, rue Inkermann, (M. Spiesschaert); M. *Fagnard* Joseph, marchand de légumes, 4, rue du Bois, (M. Louis Meunier); M. *Delbecq* Paul, brasseur, 52, Boulevard de Mulhouse, (M. Debril); M. *Vandendriessche* Lucien, fabricant de dentelles, 17, rue Daubenton, (M. Damez); M. *Wilde* Emile, marchand de parapluies, 80, rue Turgot, (M. Lombart); M. *Bernaert* Marcel, 49, rue du Collège, (M. Vannieuwenhuysse); M. *Carelle* Henri, peintre, 228, rue des Arts; M. *Tiberghien* Alfred, négociant, 32, rue Foureroy, (M. Debril); M. *Masurel* Georges-Henri, employé de commerce, 40, rue Nationale, (M. Duthoit); M. *Duthoit* César, employé de commerce, 75, rue Marecau, (M. Chatilliez); M. *Rousseau* Achille, consul de Belgique, 142, Grande-Rue.

Santes. — M. *Dallennes* Désiré, blanchisseur, Retour des Français, (M. Mathon).

Lille. — M. *Bouly* Casimir, directeur du Comptoir National d'Escompte, 16, rue Henri Loyer, (M. Wagnier); M. *Bouly* Georges, étudiant, 16, rue Henri Loyer, (M. Wagnier); M. *Patié* Désiré, entrepreneur de menuiserie, 5, rue des Jardins, (MM. Thion et Guidé); M. *Deschambre* Cyrille, employé, 253, rue Léon Gambetta, (M. Berteloot); M. *Clerc* André, courtier en coton, 33, rue Patou, (M. Wattinne); M. *Segs* Oscar, tueur à l'abattoir, (M. Lepoutre); M. *Desbordes* directeur des douanes, rue des Jardins; M. *Melchior* Pierre, consul de Belgique, 48, rue Pierre Legrand; M. *Humbert*, Paul, (M. Léon Crepin).

Lens. — M. *Lefebvre* Léon, menuisier, 33, Boulevard des Ecoles, (M. Huet).

Malo-les-Bains. — M. *Vandenbulcke* Joseph, 67, avenue Faidherbe, (M. Durap).

Marcq-en-Barœul. — M. *Delplanques* Ulysse, tapissier, 26, rue Nationale, 36, (M. Vanboterdael); M. *Dillies* Hyacinthe, rentier, 23, Grande Place, (M. Vanboterdael).

Mons-en-Barœul. — M. *Le Thierry*, propriétaire, rue Jules Ferry, villa Solitude, (M. Bauduin).

Neuve-Église (Belgique). — M. *Marquilly* Emile, négociant, (M. Jules Lemire).

Flers-Lille. — M. *Stock* Charles, maraîcher, 7, rue Alexandre Destroy, (M. Bauduin).

Gravelines. — M. *David* Georges, brasseur, rue Leroy, (M. A. Deltour).

Hispres. — M. *Taisne* Léon, entrepreneur, (M. Hourdeau).

Hellemmes. — M. *Deligny* Remy, tourneur en fer, 3, rue Jacquart, (M. Duprez).

Lambersart. — M. *Delespaul* Fernand, accordeur, Place Amiral Courbet, (M. Delespaul).

Loos-Lez-Lille. — M. *Toiryquack* Félix, boucher, 18, rue de l'Épinette, (MM. Cassé et Mourisse); M. *Bauwens* Noël, zingueur, 210, Grande Route de Béthune, (M. Bauwens).

La Madeleine-lez-Lille. — M. *Lemey* Jean, parqueteur, 45, rue Saint-Vital, (M. Deleignies).

Maisons Recommandées: (L'insertion: 20 fr. par an)

MÉDAILLES or artistiques et pour tous sports. — Joaillerie — Spécialité de Corbeilles de mariage. — **NOURY** (B), Mauboussin et Bouffandeau, succ^{rs}, 64, r. Greneta, PARIS

HOTELS

AIX-LA-CHAPELLE : NUELLENS-HOTEL. — Place Friedrich-Wilhelm 6, vis-à-vis fontaine Elise. — Position centrale — Garage — Grand confortable — Prix modérés

ARRAS HOTEL de L'UNIVERS, place de la Croix-Rouge. — P. DURET, Propriétaire. — Maison très confortable — Téléphone — Electricité — Garage

DUNKERQUE HOTEL DE CHAPEAU ROUGE et GRAND-HOTEL Réunis. — 5, Rue Saint-Sébastien, 5. — (Téléphone 245)

LILLE RESTAURANT DIVOIR } Maisons de premier ordre. —
CAFÉ JEAN } Réparations — Essence —
Poste de charge — Garage

MONTE-CARLO RIVIERA-PALACE-HOTEL. — Garage d'Automobiles — Ecuries — Remises — Bains — Electricité — Téléphone

ROUBAIX HOTEL FERRAILLE, 22-24, rue de la Gare. — MAISON de premier ordre. — CAFÉ. — Grand confortable. — Electricité — Téléphone

VALENCIENNES

GRAND HOTEL DU COMMERCE
3, Place des Hôts. G. FOURNIER, propriétaire.
Bains — Electricité — Téléphone.

MÉCANICIENS

ARMENTIÈRES

Louis CROCHON, constructeur-mécanicien,
Place Victor-Hugo. — Essence — Fosse —
Réparations de cycles et automobiles.

LILLE

GRAND GARAGE MODERNE, 4 bis, rue de la Chambre des Comp-
tes, au centre de la ville. — DECLERCQ, CORDONNIER et C^{ie}. —
Réparations — Accessoires — Téléphone.

LILLE

HENRY DULIEUX et C^{ie}, 38, place du Théâtre, près la Grande-
Place. — Garage — Réparations immédiates — Achats —
Ventes — Echanges — (Téléphone).

ROUBAIX

DESSART et ACCOU, rue Corneille, près le boulevard d'Ar-
mentières. — Atelier de construction et de réparations
de cycles et automobiles — Pièces détachées — Accessoires.

FABRIQUE de } Chambres à air INDÉGONFLABLES "Le Sphinx"
Enveloppes jugées INDÉCOLLABLES

J.-S. FOUGERAT, Neuvy-sur-Loire (Nièvre)

Répare aussi par VULCANISATION à Froid

Les Pneus considérés comme **IRRÉPARABLES**

Prière de citer notre « BULLETIN » en s'adressant aux annonceurs.

Cyclistes & Touristes

Les plus Belles et les Meilleures Machines

sont celles de la

S^{te} 66 "LA FRANÇAISE"

MARQUE DIAMANT

Roulements Incomparables. Solidité, Éléance, Perfection

Constructeurs,

N'employez que les PIÈCES DÉTACHÉES et Séries MARQUE DIAMANT de la Société « LA FRANÇAISE ».

SUCCURSALES POUR LA RÉGION :

Jean MARCELLI

Léon COOKE

107, Rue de la Gare, 107 — ROUBAIX — 145 Rue de Menin, 145 — TOURCOING

RAFFINERIE DE PÉTROLE

PAUL PAIX & C^{IE}, A DOUAI

MOTEURINE

ESSENCE

SPÉCIALE

pour Automobiles



DÉPOSITAIRES :

à LILLE

Chez M^{me} MOURMANT
26, Rue Lepelletier

à ROUBAIX

Chez M. Louis TIERS
135, Rue des Arts



AUTOMOBILES MOTOBLOC

Exposées au Grand Palais pendant toute la durée du Salon

Châssis 10/14 HP 2 cylindres course et alesage	120/120.	Magnéto.	Pneus compris	7.000 fr.
Châssis 16/22 HP 4	»	»	»	11.000 »
Châssis 24/30 HP 4	»	»	»	15.000 »
Châssis 30/40 HP 4	»	»	»	18.000 »

Attestation de M. LECLERCQ-HUET

Roubaix, le 20 Octobre 1906.

En réponse à votre lettre du 18 courant. Je suis heureux de vous dire que je suis excessivement satisfait de la 25/35 HP que vous m'avez livrée en Mai dernier. Elle a fait un service journalier d'une cinquantaine de kilomètres; en outre j'ai passé tout le mois d'août en Normandie où (en comptant aller et retour) j'ai fait au moins quatre mille kilomètres. Elle s'est toujours parfaitement comportée et je n'ai aucun reproche à lui faire sous le rapport de l'endurance, de l'élasticité, de la souplesse et de la force. Elle avale les côtes sans souffler, en troisième vitesse.

J'ai l'intention de vous acheter une 16/20 HP; je vous prie de me dire ce que vaut le modèle 1907, que vous exposerez au prochain Salon.

Veillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

signé : LECLERCQ-HUET,

Boulevard de Paris, Roubaix

Industriel, Membre de la Chambre de Commerce.

(M. Leclercq vient de nous commander une 16/22 HP type 1907.)

Attestation de M. Léon DUJARDIN

Roubaix, le 9 Novembre 1906.

J'ai le plaisir de vous informer que je suis toujours satisfait de la voiture 25/30 HP *Motobloc* qui m'a été fournie au commencement de la belle saison. Le moteur, beaucoup plus puissant, est aussi souple que celui de la 16/20 HP que j'avais l'année dernière.

Mon père s'est beaucoup servi de mon auto cet été et en a été enchanté. C'est ce qui l'a décidé à vous commander une 30/40 HP livrable au début du printemps prochain.

Veillez, cher Monsieur, recevoir mes salutations distinguées.

signé : LÉON DUJARDIN,

Négociant

Rue du Fresnoy, Roubaix.

COUPE DU MONT VENTOUX. — Une seule voiture *Motobloc*, engagée arrive première de sa catégorie et bat le record précédent de 1/3 du temps.

COUPE JOURDAN-GAILLON. — Deux voitures *Motobloc* engagées. — Elle arrivent première et seconde de leur catégorie.

François ERNOULT & C^{ie} 77, Rue du Grand-Chemin, ROUBAIX
Téléphone 619

AGENTS GÉNÉRAUX POUR TOUTE LA RÉGION DU NORD

Attestation de M. Auguste PIAT

Landreecies, le 13 Novembre 1906.

Je suis heureux de vous faire savoir que ma voiture « *Motobloc* » 16/20 HP modèle 1905, m'a, comme l'an dernier, fourni une marche très régulière. J'en suis de plus en plus satisfait, aussi, je vous passerai commande d'un modèle plus fort.

Cette voiture va donc commencer sa troisième année de service et elle a déjà parcouru près de quarante mille kilomètres.

Veillez agréer, Messieurs, mes salutations empressées.

signé : A PIAT,
Industriel

P. GESLOT & J. VOREUX Lille, le 10 Novembre 1906.

DISCUTERIE MODERNE

10, Rue du Bas Jardin, LILLE

Messieurs François ERNOULT et C^{ie}

77, Rue du Grand-Chemin, Roubaix

En réponse à votre honorerie du 7 courant, nous sommes heureux de vous annoncer que nous n'avons qu'à nous féliciter de notre achat des deux *Motobloc* 16/20 HP.

Ces deux machines, bien qu'adaptées à des usages différents (luxe et livraison) et ce, malgré le mauvais état de nos routes, se comportent très bien et nous venons vous en exprimer toute notre satisfaction.

Recevez, Messieurs, nos sincères salutations.

signé : GESLOT ET VOREUX.

Messieurs François ERNOULT et C^{ie}

Automobiles Roubaix.

Je suis toujours enchanté de mon automobile. J'entame mon troisième millier de kilomètres sans avoir éprouvé le moindre inconvénient.

Nous entrons dans la mauvaise saison : routes boueuses, abimées par le transport des betteraves; je passe à travers tout...

Agréez, Monsieur, mes bien cordiales salutations.

signé : ADOLPHE TORRIS,
Président du Conseil d'Arrondissement
de la Circonscription de Dunkerque
Ancien Maire de Gravelines



AUTOMOBILE - CLUB du NORD

..... SOCIÉTÉ
..... RÉGIONALE
..... D'ENCOURAGEMENT



BULLETIN OFFICIEL
..... MENSUEL
JANVIER 1907

Siège Social : 4, Rue de la Gare. - ROUBAIX
— TÉLÉPHONE 805 —

RÉDIGÉ PAR TOUS & POUR TOUS
— LES MANUSCRITS SONT RENDUS —

SOMMAIRE

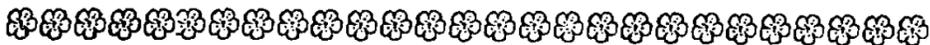
Les cartes et cotisations pour 1907	486
Notre assemblée générale annuelle (PIERRE DE FLANDRE).....	486
Aéro-Club du Nord (GUIDÉROPE)	492
Un centre de tourisme dans le Nord (LEVOLANT).....	492
Les grandes épreuves de l'A. C. F.....	492
Les grandes épreuves belges.....	494
Les Poids Lourds	494
Réfléchissons avant de taxer (TOURISME).....	495
Réunions de Comités.....	496
Candidatures du mois.....	496



Les Cartes et Cotisations pour 1907

Nous avons fait établir les cartes d'identité de 1907 et prions nos sociétaires de vouloir bien les faire retirer à notre siège social, 4, rue de la Gare, à Roubaix, contre paiement de la cotisation de l'année courante, soit 25 fr. Les sociétaires qui préfèrent se libérer par la poste voudront bien faire libeller leurs bons ou mandats au nom de M. le Trésorier de l'A. C. du Nord, à Roubaix. Les cartes portant quittance seront adressés par retour du courrier.

Les cotisations dont le montant ne nous aurait pas encore été versé vont être mises en recouvrement par les soins de la banque ou de la poste, aux frais des retardataires.



Notre Assemblée Générale Annuelle DU 22 JANVIER 1907

Les discours et rapports. — La situation financière. — Prospérité morale et financière. — Le renouvellement du Comité. — Les récompenses aux bons chauffeurs. — Le banquet et les toasts

Notre sixième assemblée générale annuelle à laquelle avaient été convoqués individuellement tous nos sociétaires a eu lieu le mardi 22 janvier 1907 dans la grande salle de notre siège social, à Roubaix.

Une soixantaine de membres étaient présents. Citons au

hasard du crayon : MM. Franchomme, A. Huet, Guyot, C. Crespel, P. Motte, H. Hénon, H. Soutoul, E. Crouy, E. Mathon, G. Richez, R. Descamps, G. Desurmout, A. Grau, J. Dubour, J. Caillet, G. Verley, L. Vernier, H. Boulangé, L. Lefebvre, Gustave Wattinne, Eug. Huet, E. Declercq, H. Dulieux, Duray, G. Bernier, L. Bathiat, H. Cordonnier, A. Deroubaix, Georges Wattinne, L. Petit fils, E. Lefebvre, Albert Prouvost, G. Bathiat, J. Heyndrickx, J. Prouvost, A. Damez, etc.

La séance est ouverte à cinq heures et demie, par M. Hector Franchomme, président, ayant à ses côtés MM. Andre Huet et Charles Guyot, vice-présidents, Pierre Motte, trésorier, A. Damez, secrétaire, les membres du comité directeur, et MM. Crespel et Hénon, présidents des sections de Boulogne-sur-Mer et de Calais.

Le discours présidentiel

Dans une superbe improvisation, M. Franchomme remercie les membres présents d'avoir répondu à l'appel du comité et rappelle ce que fut l'année 1906 pour la nouvelle locomotion en général et pour l'A. C. du Nord en particulier. Il signale, dans un exposé lumineux, les progrès accomplis par l'industrie automobile et constatés au dernier Salon de Paris, puis il fait ressortir l'œuvre accomplie en province par les clubs régionaux d'accord avec l'Automobile-Club de France et la Fédération des Automobile-Clubs Régionaux de France. Il salue la présence dans la salle de M. Edmond Chaix, président de la commission de tourisme de l'A. C. F., puis il fait un éloge délicat de tous ses collaborateurs du Comité, adresse ses remerciements à la presse régionale et spéciale et termine par une vibrante péroraison en faisant appel à la propagande et au dévouement de tous les membres du club. Le dévoué président de l'A. C. du Nord obtient son succès habituel et est très applaudi, puis la parole est donnée à M. Damez qui présente

Le rapport du Comité

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Nous voici pour la sixième fois réunis en assemblée générale annuelle et, pour la sixième fois, l'honneur m'est échu d'exposer devant vous la marche prospère poursuivie par notre association régionale, de rappeler aussi brièvement que possible les travaux du passé, c'est-à-dire de l'année qui vient d'expirer, de montrer combien la situation morale du présent est florissante et d'envisager enfin ce que nous nous proposons de faire, c'est-à-dire nos projets d'avenir.

Avant d'entrer dans le détail de ces divers sujets, laissez-moi tout d'abord vous montrer la progression suivie en six années d'existence par l'Automobile-Club du Nord de la France : Le nombre de nos sociétaires qui était en 1901 de 180 passe en 1902 à 250 ; en 1903 à 324 ; en 1904 à 409 ; en 1905 à 503 et enfin en 1906 notre effectif atteint le chiffre imposant de

701 membres! Ce tableau fait ressortir suffisamment, je pense, l'importance prise par notre club dont le développement ne s'est jamais ralenti. Il vous montre aussi que l'année 1906 a été particulièrement féconde puisque le nombre de nos adhérents, malgré les défections qui se produisent chaque année, est monté de 503 à 701, soit une augmentation de 19%. C'est là, je crois, une preuve indéniable de notre vitalité en même temps que le meilleur « criterium » de l'essor pris par la locomotion automobile dans notre région industrielle.

J'aberde maintenant, en les prenant question par question, les divers sujets qui ont, l'an dernier retenu notre attention et permis à votre comité de mettre son activité et son dévouement au service de la cause d'intérêt général que nous défendons :

Cours de chauffeurs-mécaniciens. — Le début de l'année 1906 nous trouve en pleine organisation de nos cours de chauffeurs-mécaniciens. Vous savez avec quels succès fut accueillie partout cette innovation. Sur une simple annonce parue dans les journaux régionaux nous avons reçu près de 100 demandes d'admission. Après une élimination forcée — en raison de l'exiguïté du local émis à notre disposition — 45 élèves commencèrent en janvier à fréquenter ce cours ; en mai, c'est-à-dire à la clôture il en restait 39 ayant assidûment suivi les séances sur lesquels 33 se présentèrent à l'examen ; 23 furent admis par les examinateurs et reçurent le diplôme spécial que nous avons fait établir. Je dois ajouter que la majorité de ces élèves ont fait d'excellente études et sont aptes à faire d'excellents chauffeurs-mécaniciens. Nous avons donc formé un premier noyau de chauffeurs connaissant cette merveille de mécanique que constitue l'automobile et permis à ces jeunes gens d'acquérir une situation très enviable : le but était atteint. Et je tiens à dire ici, une fois de plus et au nom de tous, que ce résultat est dû en grande partie au dévouement de notre collègue, M. Caillet, directeur des usines Peugeot de Fives-Lille qui avait bien voulu avec un louable désintéressement mettre sa compétence au service du Club en assumant la direction des cours ; il est dû aussi au zèle et à la science des deux professeurs : MM. Coiffart et Clérembault, qui ont su, avec tout le tact voulu, harmoniser leurs cours et les rendre très profitables aux élèves.

Nous ne pouvions nous arrêter en aussi bon chemin : Aussi cette année les cours sont déjà recommencés : sur 80 postulants 44 élèves ont été admis et il n'est pas douteux que le résultat ne soit aussi favorable. Nous espérons même faire mieux, cette fois, grâce à l'appui moral et financier que nous a promis l'administration municipale de Roubaix, sur l'aimable intervention de notre collègue du comité, M. Gustave Wattinne, adjoint au maire. En remerciant M. Wattinne je remercie aussi M. Champier, le distingué administrateur de l'École nationale des arts industriels qui a bien voulu mettre à notre disposition une salle mieux aménagée que précédemment.

Notre désir étant d'étendre les bienfaits de cette institution utilitaire et même indispensable de nos jours — notre exemple a déjà été suivi par d'autres clubs — nous avons fait des démarches près de la municipalité lilloise dans le but d'organiser d'autres cours à Lille ; on nous a fait entrevoir aussi une subvention, nous espérons donc que l'hiver prochain ces cours pourront fonctionner également à Lille en attendant d'en obtenir ensuite dans d'autres centres car c'est là en même temps qu'une œuvre philanthropique, de la bonne diffusion.

Création des sections. — Si l'augmentation du nombre de nos membres a été particulièrement importante en 1906 elle est due en grande partie à la création de deux nouvelles sections de notre club régional à Boulogne-sur-Mer et à Calais. Dans ces deux grands centres les automobilistes ont compris qu'au lieu

de former des groupements isolés ils avaient tout intérêt à se joindre à nous d'autant plus que nous ne comptons en aucune façon sur nos sections pour améliorer notre budget mais leur appui nous est précieux pour acquérir et affermir cette force morale qui nous a fait tant de fois déjà obtenir gain de cause. En avril dernier la section bouloonnaise était fondée et en octobre la section calaisienne prenait naissance à son tour. J'ajoute qu'elles sont déjà très prospères toutes deux, et ont fait preuve d'une grande vitalité, aussi ne saurais-je trop féliciter et remercier ici les dévoués membres de comités de ces sections et notamment : MM. Claude Crespel, président et Emile Crouy, secrétaire, pour Boulogne-sur-Mer ; MM. Henri Hénon fils, président, Georges Richez, vice-président, et Henry Soutoul, secrétaire pour Calais, que nous avons le bonheur de posséder tous cinq ce soir.

Ai-je besoin de vous dire que nous comptons créer en 1907 de nouvelles sections afin de grouper ainsi, un peu à la fois, tous les principaux centres ?

Meeting de Boulogne-sur-Mer. — Mais puisque je vous ai parlé de nos sections laissez-moi vous dire immédiatement tout le succès obtenu, en juillet dernier, par le meeting-automobile de Boulogne-sur-Mer qu'organisa notre comité bouloonnaise lequel à peine constitué, tint à débiter par un coup de maître... Un temps exécrable ne parvint même pas à contrarier la réussite de ces journées tant l'organisation en fut parfaite. Et si nous devons des félicitations à notre dévoué président, M. Franchomme, qui, prêchant toujours d'exemple, triompha dans les véhicules de tourisme, nous en devons aussi à nos amis du comité bouloonnaise et, tout spécialement, à leur actif secrétaire M. Emile Crouy qui fut l'organisateur de la victoire.

Vous savez, Messieurs, que, pour cette année, les comités de nos sections de Boulogne et de Calais préparent un double meeting d'épreuves de fond et de vitesse pour voitures de tourisme, immédiatement après la semaine automobile d'Ostende, c'est-à-dire du 19 au 22 juillet. Ces épreuves qui seront dotées d'objets d'art de très grande valeur offerts par MM. le prince Caraman-Chimay, le baron de Caters, Fulda et Franchomme, sont dès maintenant assurées du plus vif succès. Nous ne saurions donc trop recommander à nos collègues de Lille, Roubaix, Tourcoing, etc. de prendre à temps leurs dispositions pour se rendre à ce moment-là à Calais et à Boulogne-sur-Mer car ils peuvent être assurés d'y trouver, avec le plus cordial accueil de la part de nos aimables collègues, d'intéressants spectacles.

Aéro-Club du Nord. — Une autre section ou plutôt un autre groupement régional qui va prendre naissance à côté du nôtre c'est « l'Aéro-Club du Nord » dont la formation est chose à peu près décidée. Grâce au dévouement et à la compétence de M. Edouard Boulenger fils, de Roubaix, l'un des plus savants pilotes de l'Aéro-Club de France ce vœu qui avait été formulé, voici trois ans, par notre collègue M. Gustave Wattinne, si j'ai bonne mémoire, est sur le point de se réaliser. C'est une nouvelle preuve de l'esprit d'initiative et de progrès qui abonde dans notre région. Par une solidarité bien comprise « l'Aéro-Club du Nord » tout en encourageant la locomotion aérienne, va mettre à la portée de tous ce sport merveilleux que constitue l'aérostation laquelle, grâce aux perfectionnements apportés et aux procédés mis en pratique aujourd'hui ne présente plus aucun danger quoi qu'en disent certains préjugés. Laissez-moi donc souhaiter, Messieurs, que tous les membres de l'A.-C. du Nord s'inscrivent sans retard à « l'Aéro-Club du Nord » et que là encore, notre région puisse se placer rapidement au premier rang.

Amélioration des routes. — Vous n'ignorez pas, Messieurs, que de tout temps l'une de nos plus grandes préoccupations a

été l'amélioration des routes de notre région et de celles de la Belgique que nous utilisons tant. En 1906 notre active sous-commission des routes, où se dévouent notamment avec un zèle inlassable nos collègues MM. André Huet et Pierre Claeysens, n'a pas failli à sa tâche et c'est ainsi que nous avons eu à nous occuper de la réfection d'un dos-d'âne sur la route nationale N° 40, entre Dunkerque et Calais, de l'amélioration de la route de Frévent à Boulogne-sur-Mer, de la réfection de la route de Lille à Bruxelles par Tournai où les travaux sont commencés entre Tournai et Leuze ainsi qu'a bien voulu nous en informer il y a deux mois M. le Ministre des Travaux publics de Belgique. La route de Ménin à Ostende est toujours aussi l'objet de notre attention et l'an dernier encore des poteaux indicateurs y ont été placés par les soins de M. Claeysens. Celui-ci qui a d'influentes relations en Belgique a aussi demandé en notre nom que l'amélioration de la route de Ménin à Thourout à laquelle il doit être précédé soit faite au moyen de graviers asphaltés.

Sur la demande de M. le Maire de Roncq, votre Comité a voté un crédit de 333 francs pour participer avec la compagnie du chemin de fer du Nord, l'Etat et la commune, dans les frais d'amélioration du passage à niveau de la route nationale N° 17, de Lille à Ostende, sur le territoire de Roncq, qui présente, en l'état actuel de réels dangers pour la circulation.

Enfin j'ajoute que nous sommes intervenus à maintes reprises, sur la prière de nos comités de sections ou de nos délégués pour demander la réfection de certaines routes et très souvent nous avons obtenu satisfaction près des administrations départementales des Ponts-et-Chaussées du Nord et du Pas-de-Calais.

Il reste beaucoup à faire, certes, pour rendre parfait notre réseau routier mais il ne faut émettre la prétention de réformer toutes nos routes du jour au lendemain et, personnellement, je crois, qu'en raison de l'intensité de la circulation dans notre région industrielle nos efforts doivent se borner à obtenir, pour les nouveaux travaux l'adoption du bon pavage, du pavage moderne, approprié aux moyens de locomotion actuels, c'est-à-dire en pavé plats, bien taillés, ne laissant entre eux que peu d'interstices et offrant ainsi avec une surface de roulement bien unie peu de place à la boue ou à la poussière. Nous devons aussi prévoir l'utilisation de plus en plus importante dans l'industrie et le commerce des moyens de transports automobiles et là encore le bon, le très bon pavé semble préférable.

Circulation et voirie. — Mais il ne suffit pas d'avoir des routes il faut encore pouvoir y circuler commodément. Or, il faut reconnaître que dans le Nord la circulation se fait très mal. Il y a toute une éducation à faire chez la majorité des conducteurs de véhicules de tous genres et nous voulons nous prêter, dans la mesure de nos moyens, dans cette réforme sociale.

Déjà un certain nombre de poteaux indicateurs ont été placés par nos soins le long des routes. D'accord avec les Ponts-et-Chaussées des centaines de plaques vont être incessamment placées à nous frais pour rappeler en grosses lettres à tous les conducteurs de véhicules les prescriptions essentielles de la réglementation sur la circulation et éviter ainsi les conflits trop fréquents encore, voire même les accidents. C'est pour moi l'occasion de remercier les fonctionnaires des Ponts-et-Chaussées, leur distingué ingénieur en chef M. Steellet en tête, près de qui notre dévoué vice-président, M. André Huet a droit aussi, lui, à sa part de remerciements, a toujours trouvé le meilleur accueil dans ses fréquentes démarches.

Je dois aussi rappeler les démarches faites près de l'administration municipale d'Armentières pour faire cesser la perception des droits sur l'essence dans la traversée de cette ville. Je signalerai aussi l'initiative prise par la municipalité roubaisienne — toujours sous l'impulsion compétente de notre collègue, M. Wat-

tinne — de ne pas limiter la vitesse en ville comme on le fait dans les nombreuses localités d'une façon souvent inopportune, pour ne pas dire injuste. Je sais que M. Wattinne eût quelque peine à faire admettre par la Préfecture ces dispositions libérales en apparence mais les événements lui ont donné raison puisque les chauffeurs n'ont jamais été plus modérés à Roubaix que depuis qu'ils savent qu'on ne leur demande pas de marcher à « l'allure d'un homme au pas » mais simplement à une allure « raisonnable » c'est-à-dire appropriée aux circonstances.

Je viens de prononcer le mot « chauffeurs » qu'il ne faut pas confondre avec « chauffards » car à l'Automobile-Club du Nord nous nous élèverons toujours contre les allures désordonnées de ceux-ci et nous avons été heureux, l'an dernier, de nous associer pour notre région à la campagne menée par la « Fédération des Automobile-Clubs Régionaux de France » contre les « chauffards » dont le nombre tend d'ailleurs à diminuer de plus en plus.

Nous sommes intervenus également près de l'administration des douanes françaises pour faire cesser les moyens vraiment dangereux employés pour arrêter nos voitures aux postes ambulants de seconde zone. Après une démarche de M. Wattinne près de la direction des douanes de Lille, nous avons obtenu de faire établir un modèle spécial de lanterne que nous avons mis au concours et qui constituera un signal d'arrêt très visible et plus pratique pour la nuit.

Dans cette importante question de la circulation, je dois aussi signaler l'heureux résultat obtenu à Calais où sur notre demande et après un vœu formulé par le comité de notre section calaisienne, la municipalité avec une louable bienveillance a pris un arrêté interdisant aux cyclistes l'usage de la trompe et le réservant exclusivement aux automobilistes. Souhaitons que cet exemple se généralise car vous connaissez tous, Messieurs, les abus auxquels donne lieu très fréquemment l'usage immodéré de la trompe par certains cyclistes.

Par l'intermédiaire de notre président, nous avons aussi demandé que les pylônes des tramways de la route de Lille à Haubourdin qui présentent quelque danger pour la circulation soient éclairés la nuit ; une commission dont fait partie notre président, M. Franchomme, a été désignée par M. le Préfet et a proposé de transformer les pylônes latéraux ou d'y appliquer un éclairage spécial le soir.

Enfin laissez-moi vous prier de nouveau, Messieurs, de signaler au comité les cantonniers qui se distinguent dans l'entretien des routes automobiles où les gardes-barrières qui se montrent particulièrement aimables à l'égard des automobilistes, afin que nous puissions les récompenser de leur zèle. N'hésitez pas à nous faire connaître leurs noms, c'est de la bonne propagande.

Délégués. — Vous savez d'ailleurs, Messieurs, que nous avons nommé dans les principales localités des délégués qui ont pour mission précisément de nous signaler les personnes à récompenser comme les démarches à faire, les améliorations à poursuivre et les travaux à exécuter. Je dois vous apprendre que cette institution rend déjà les plus grands services et je suis heureux de saluer ici la présence de M. Georges Bernier, notre délégué de Fourmies, qui est l'un de nos plus dévoués collaborateurs.

Assurances. — La question des assurances a plusieurs fois retenu notre attention. Au début de 1906 une proposition d'assurance contre l'incendie à tarif réduit, a été transmise à tous nos sociétaires, en dehors des conditions spéciales déjà consenties aux membres des Clubs affiliés à la Fédération des A. C. R. de France par la compagnie « Le Lloyd Anglo-Français » pour l'assurance contre les accidents. Nous avons aussi soumis à la Fédération, sur la proposition de M. Mathon, un projet d'assu-

rances mutuelles entre les clubs régionaux contre le recours des tiers en cas d'incendie de nos voitures. Enfin nous nous proposons pour la saison prochaine de publier la liste des garages des stations balnéaires ayant pris toutes précautions d'assurance contre l'incendie.

Réductions sur le prix des fournitures. — Au point de vue des avantages commerciaux, notre rôle s'est borné à vous faire connaître par voie de circulaire ou par la voie de notre « Bulletin mensuel » (dernière page) les maisons qui accordent des réductions spéciales aux membres de notre club comme à ceux de tous les clubs composant la Fédération des Automobiles-Clubs Régionaux de France.

Bulletin mensuel officiel. — Puisque je viens de parler de notre « Bulletin mensuel » laissez-moi vous prier, Messieurs, de lire plus assidûment notre organe officiel afin de vous tenir au courant, chaque mois, de ce qui se passe dans notre club... et même ailleurs. Vous y trouverez souvent aussi des indications utiles, des recommandations nécessaires... Cette lecture vous sera profitable et elle facilitera en même temps la tâche de votre bureau car il arrive assez fréquemment que l'on nous écrit pour nous demander des renseignements qui ont été insérés d'une façon beaucoup plus détaillée dans notre « Bulletin mensuel ». N'oubliez pas non plus, Messieurs, que vous avez la faculté d'y faire insérer gratuitement les offres ou demandes de voitures d'occasion, etc. En un mot cet organe doit servir de « trait d'union » entre tous nos sociétaires et nous voudrions que chacun s'en rende bien compte.

Régime douanier de faveur. — Ainsi que vous le détaillera tout-à-l'heure notre trésorier nous avons délivré en 1906 : 510 permis de libre circulation internationale valables pour la douane belge. C'est vous dire, Messieurs, que ce service est de plus en plus chargé et nous ne saurions trop remercier l'administration de la douane belge — depuis le plus élevé jusqu'au plus modeste fonctionnaire — pour la bienveillance témoignée à notre égard. Pour obtenir de nos sociétaires la régularisation de tous ces permis notre bureau a dû envoyer près de 800 lettres, certains sociétaires nous obligent parfois, pour se mettre en règle, à leur écrire deux et même trois lettres... A ce propos, permettez-moi de vous rappeler, Messieurs, que si pour une raison quelconque, vous n'utilisez pas un « triptyque » qui vous a été délivré, il n'y a évidemment aucune régularisation à faire en fin d'année, mais il est indispensable de retourner le permis non utilisé à notre bureau central ou d'en aviser celui-ci afin que nous sachions bien que notre responsabilité n'a pas été engagée de ce fait. Une recommandation qui a aussi son importance, c'est qu'il ne faut jamais oublier lorsqu'on vend ou échange sa voiture en cours d'année d'en faire constater la sortie définitive de Belgique, le permis utilisé déjà pour le passage à la frontière ne pouvant, de toute façon, servir au nouveau propriétaire.

Bref, Messieurs, nous comptons sur toute votre attention et votre obligeance pour éviter toute difficulté à l'égard de ce régime douanier qui, ne l'oublions pas, ne constitue pas un droit mais bien une faveur ; il y va donc de votre intérêt personnel comme de celui du club tout entier.

Concours de véhicule Paris-Tourcoing. — Ai-je besoin de vous rappeler en terminant le succès du concours de Véhicules Automobiles industriels que nous avons organisé du 6 au 13 juin dernier sur le parcours de Paris à Tourcoing, à l'occasion de l'Exposition Internationale des Industries Textiles qui s'est tenue en 1906 dans cette dernière ville ? Vous savez que sur 29 véhicules engagés, 25 étaient au départ et 23 portant des charges variant entre 75 et 5.000 kilogs étaient à l'arrivée à

Tourcoing. Ce fut une éclatante démonstration des services que les transports automobiles peuvent rendre aujourd'hui à l'industrie et nous devons renouveler ici tous nos remerciements à l'administration municipale de Tourcoing et à la direction de l'Exposition de nous avoir procuré les moyens de la faire.

En 1907, l'Automobile-Club de France devant organiser un grand concours du même genre dont l'itinéraire traversera notre région, nous nous ferons un devoir d'apporter notre collaboration à l'A. C. F., cette question des « poids lourds » présentant un intérêt supérieur pour notre région industrielle.

Récompenses aux chauffeurs. — Enfin nous avons pensé, Messieurs, qu'il était également de notre devoir, dans un but d'émulation, de récompenser les chauffeurs-mécaniciens qui font de bons et longs services chez les membres de notre Club. C'est pourquoi, nous avons décidé que chaque année, sur la proposition de leurs patrons, nous décernerions une médaille de bronze aux « chauffeurs » ayant au moins cinq ans de service dans la même maison ; nous pourrions ensuite décerner les médailles d'argent pour dix ans de service, puis des médailles de vermeil pour quinze ans.

Nous voulons que notre médaille soit pour nos dévoués serviteurs un signe d'honneur et de bonne conduite et c'est ainsi que tout à l'heure vous applaudirez nos premiers médaillés venant recevoir un témoignage officiel de satisfaction que notre club, poursuivant son œuvre d'encouragement, est particulièrement heureux de leur accorder.

Voilà, Messieurs, longuement exposés ce que nous avons fait et quels sont nos projets d'avenir. Je crois avoir suffisamment montré que votre comité n'avait pas démerité de votre confiance et je pense même, comme membre du club, être votre interprète à tous en adressant des remerciements et des félicitations aux dévoués membres du comité — notre infatigable président en tête, M. Franchomme — pour s'être acquittés avec tant de zèle et de persévérance de la mission que vous leur aviez confiée.

J'adresse aussi au nom du club les plus vifs remerciements à tous les membres de nos comités des sections, nos délégués, tous ceux qui, en un mot se sont faits nos collaborateurs et je les prie de nous continuer leur précieux appui.

Je n'aurai garde d'oublier la presse régionale et la presse spéciale, pour le concours de tous les jours qu'ils apportent à notre club et à l'œuvre d'intérêt général que nous avons entreprise.

C'est avec de telles collaborations, c'est avec votre appui à tous, Messieurs, que nous parviendrons à atteindre notre but et à justifier cette devise que porte en exergue quelques blasons de nos cités industrielles et qui doit être aussi celle de l'Automobile-Club du Nord de la France : « Pax Labor » ... Pour la paix et par le travail !

Ce rapport est salué de vifs applaudissements.

Un échange de vues a lieu entre MM. Hénon, président de la section calaisienne de l'A. C. N. F. et Chaix, président de la commission de tourisme de l'A. C. F. au sujet de l'éclairage de tous les véhicules à l'arrière.

M. Ernest Declercq propose d'accorder des récompenses ou gratifications aux cochers et charretiers qui observent scrupuleusement les règlements sur la circulation. M. Franchomme répond que le Comité examinera cette question avec intérêt.

M. Soutoul, secrétaire de la section calaisienne, demande qu'on puisse délivrer des « triptyques » pour la Suisse.

M. Delanoë donne quelques renseignements relatifs à l'assurance contre les accidents dans des conditions avantageuses puis c'est au tour de M. Pierre Motte, trésorier, d'exposer la situation financière en ces termes :

Le rapport du trésorier

(Situation financière de l'exercice 1906)

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Si dans l'existence des trésoriers il leur arrive d'éprouver quelque satisfaction particulière c'est bien lorsqu'ils ont à rendre compte de leur gestion en exposant une situation prospère et qu'ils peuvent s'écrier : la caisse est bien garnie!... Cette satisfaction je l'éprouve aujourd'hui puisque je vais avoir le plaisir de vous montrer par le détail que nos finances sont prospères plus que jamais et que nous pouvons, de ce côté envisager l'avenir avec confiance et continuer en toute sécurité notre œuvre d'intérêt-général...

Les années précédentes nous avons l'habitude de diviser ce rapport financier en deux parties : la première ayant trait aux propres ressources de la société ; la seconde concernant les dépôts de cautionnements restreints pour le service des permis de libre circulation internationale. Maintenant cette seconde partie n'existe plus puisque, vous le savez, nous n'avons plus à déposer aucune garantie, même réduite, pour obtenir les « triptyques » qui nous permettent de nous rendre en Belgique sans éprouver aucun ennui ni perte de temps ou d'argent.

Voici donc notre situation financière pour l'année 1906 ainsi qu'elle ressort de nos registres de comptabilité :

Recettes

Report de l'excédent de recettes au 31 décembre 1905	5.555 20	
Cotisations perçues en 1906.	12.900 00	
Droits de délivrance des permis de libre circulation internationale	2.540 00	
Vente d'insignes et de plaquettes-insignes	375 00	
Droits d'inscription aux cours de chauffeurs-mécaniciens.	450 00	
Droits d'importation définitive d'une motocyclette (versés à la douane belge)	72 00	
Intérêts des fonds déposés en banque	631 75	
Recettes diverses	22 85	
Total des recettes	22.546 80	ci 22.546 80

Dépenses

Traitement du personnel du bureau central	3.120 00
Honoraires de l'avocat pour consultations judiciaires	200 00
Part dans le loyer du siège social	600 00
Part dans les frais de matériel du siège social	241 20
Frais de bureau et de correspondances (lettres, circulaires, etc.)	515 70
Frais d'impressions, de registres et d'imprimés divers	720 75
Abonnement et frais du téléphone	272 70
Ouvrages pour la bibliothèque et abonnement à diverses publications	243 70
Frais d'organisation et d'installation des cours de chauffeurs	1699 05
Frais d'organisation de sections et subventions aux comités des sections	610 90
Frais relatifs au Meeting de Boulogne-sur-Mer	636 00
Frais de déplacements et de voyages pour la Fédération et diverses manifestations	350 00

Frais de réceptions diverses et manifestations de sympathie	550 00
Pose de plaques et poteaux indicateurs	59 60
Gratifications aux cantonniers et gardes-barrières	40 20
Cotisations versées à la Fédération des Automobiles-Clubs régionaux	650 00
Frais relatifs à l'Assemblée générale et au banquet du 9 janvier 1906	297 95
Cotisation de membre d'honneur à la « Ligue Vélocipédique Belge »	100 00
Subventions et cotisations à diverses sociétés	117 75
Part dans le prix de revient du « Bulletin officiel mensuel »	960 75
Frais d'établissement des « poinçons » d'une médaille officielle à la « Monnaie de Paris »	231 10
Achat de médailles frappées spécialement à « la Monnaie »	932 95
Achat d'insignes, fabrication et gravure des plaquettes-insignes	522 75
Frais de port et de distribution des Guides Michelin et Continental	300 70
Part dans les frais d'installation du Stand de l'Exposition de Tourcoing	50 00
Frais de remboursement des cautionnements et du service des « triptyques »	178 40
Droits d'importation définitive payés à la douane belge (recette correspondante)	72 00
Frais de recouvrements à domicile des cotisations.	44 50
Debours divers et menues dépenses	183 45

Total des dépenses 14.502 10 ci 14.502 10

Soit un excédent de recettes de 8.044 70

Les chiffres détaillés de cette façon parlent d'eux-mêmes et me dispensent de longs commentaires.

Malgré cela une rapide comparaison avec les chiffres de l'an dernier vous permettra de constater que non seulement nous n'avons pas entamé la réserve de l'exercice précédent, mais qu'au contraire nous avons augmenté celle-ci dans de notables proportions ce qui nous permettra d'attendre les événements.

Dans les recettes, l'augmentation inusitée du nombre de nos sociétaires nous a valu une importante plus-value pour le chiffre des cotisations. D'autre part les droits perçus pour la délivrance des permis de libre circulation internationale, compensent largement la perte d'intérêts qui résulte pour la société de la suppression des dépôts de cautionnements en banque ; je vous montrerai tout-à-l'heure que le bénéfice existe pour tout le monde avec le nouveau système.

Un coup d'œil jeté sur les chiffres des dépenses permet de voir, que nos frais généraux n'ont pas augmenté en proportion du nombre de nos adhérents.

Le prix de revient de nos cours de chauffeurs-mécaniciens peut paraître assez élevé pour une première année, mais il sera, en 1907, considérablement diminué tout d'abord par la subvention qu'a bien voulu nous promettre l'Administration municipale de Roubaix, grâce en vous l'a dit précédemment, à l'influence de notre dévoué collègue, M. Gustave Wattinne, et ensuite parce que nous n'aurons plus à supporter certains frais inhérents au

début, tels que l'achat de matériel, la sténographie des cours, etc. En tout cas je pense que personne ne nous reprochera les dépenses nécessitées par une institution aussi utilitaire... en attendant que l'initiative gouvernementale ou municipale les prenne à sa charge.

Les sommes qui figurent en 1906 pour la frappe d'un modèle officiel de médaille pour notre club et l'achat d'un certain nombre de médailles n'apparaîtront plus cette année, puisque nous restons propriétaires d'un stock important d'exemplaires de cette médaille, œuvre très appréciée, on vous l'a dit, de M. Georges Desurmont, notre collègue qui unit si bien l'art au dévouement.

Enfin nous réaliserons une autre économie en 1907, puisque sur les 25 francs de notre cotisation annuelle : 2 fr. 50 seulement au lieu de 5 francs, seront désormais versés au « Nord-Touriste ».

Tout cela nous permettra de consacrer nos efforts et nos modestes ressources à d'autres améliorations, à d'autres œuvres d'intérêt-général ; nous pourrons faire davantage pour les routes notamment et pour rendre la circulation générale plus facile ; nous créerons aussi d'autres cours de chauffeurs... Bref, nous nous efforcerons toujours, Messieurs et chers Collègues, tout en gérant sagement nos finances, de favoriser tout ce qui peut contribuer au bien-être et au développement de la locomotion automobile. Il vous appartient, en échange, d'aider votre comité en amenant de nouvelles recrues à notre Club afin d'augmenter notre influence morale en même temps que nos moyens financiers. La propagande vous sera d'autant plus facile que pour les automobilistes allant fréquemment en Belgique, il y a un avantage pécunier réel à faire partie de l'Automobile-Club du Nord de la France.

Je m'explique au moyen d'une petite statistique qui ne manque pas d'intérêt et va vous montrer, avec bien d'autres choses, l'importance prise par notre club et l'extraordinaire développement de la locomotion moderne dans notre région.

Nous avons, en 1906, délivré, 540 permis de libre circulation internationale représentant comme valeur estimative des véhicules le total formidable de 6.075.900 francs ! Or si les titulaires de ces permis avaient eu à déposer, dès le commencement de l'année, dans les caisses de la douane belge les 12 p. % de droits le montant total de ces garanties eût atteint 729.108 francs, laquelle somme placée pendant un an à 4 % eût produit 29.164 francs d'intérêts, soit pour chacun des propriétaires des voitures ayant ainsi circulé librement une moyenne d'intérêts de 54 francs. En prélevant sur cette somme notre cotisation de 25 francs plus les 5 francs du droit de délivrance d'un permis vous voyez qu'en faisant partie de notre association régionale l'on peut, tout en profitant d'autres avantages et en contribuant à des œuvres d'intérêt général, réaliser une économie annuelle de 24 francs.

Je reste persuadé, Messieurs, que point ne sera besoin de faire valoir autrement que pour mémoire cet argument près des néo-chauffeurs dont nous voyons chaque jour l'éclosion : l'esprit de solidarité n'est pas un vain mot dans le Nord de la France et c'est à lui que je fais surtout appel pour vous prier de continuer à nous aider en nous restant fidèles car si comme trésorier je dois reconnaître que des finances prospères sont nécessaires je me plais aussi à déclarer comme automobiliste que plus que jamais en France comme chez nos voisins et amis les Belges : « l'Union fait la Force ! »

Cette force-là, Messieurs, c'est à vous que nous la devons et nous vous en remercions !

Ces chiffres provoquent d'unanimes applaudissements et le

rapport de M. Motte est adopté, ainsi que celui présenté par M. J. Beuscart, commissaire de surveillance et dont voici le texte :

Rapport du commissaire de surveillance

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous m'avez confié en janvier 1906, lors de votre assemblée générale.

J'ai vérifié à plusieurs reprises l'encaisse et les dépôts en Banque et j'en ai toujours constaté la plus parfaite exactitude.

J'ai procédé également à la vérification des écritures de la Société qui concordent entièrement avec le bilan qui vient de vous être communiqué.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous proposer d'approuver les comptes de l'exercice clos au 31 décembre dernier.

Le Commissaire de surveillance

Signé : J. BEUSCART

Le renouvellement du Comité-Directeur

On procède ensuite sous la présidence momentanée du plus jeune membre au renouvellement du comité-directeur pour 1907 : Le comité sortant est réélu en entier ; MM. H. Binet, H. Boulangé, P. Claeysens, G. Desurmont, J. Dreffrennes, R. Descamps, A. Fauchille, H. Franchomme, C. Guyot, A. Huel, C. Huet, G. Goire, L. Lefebvre, H. Mathon, J. Motte, G. Verley, L. Vernier et G. Wattinne.

Par acclamations l'Assemblée décide d'adjoindre au comité-directeur les présidents des sections du Club : MM. Crespel (Boulogne) Hénon (Calais) et docteur Mariage (Valenciennes).

A l'issue de l'Assemblée générale le comité s'est réuni et a maintenu ainsi dans leurs fonctions : MM. Hector Franchomme président ; A. Huel (Nord) et C. Guyot (Pas-de-Calais, vice-présidents ; P. Motte, trésorier ; A. Damez, secrétaire.

Des médailles de vermeil sont offertes au nom du club à MM. Claude Crespel, président de la section boulognaise et Henri Hénon fils, président de la section calaisienne. M. Emile Crouy, qui a été l'organisateur du meeting de Boulogne-sur-Mer reçoit une superbe breloque.

M. Edmond Chaix, l'aimable président de la commission des concours de l'A. C. F. qui a assisté à une partie de la réunion a remercié, avant son départ pour Paris, les membres de l'A. C. du Nord de leur accueil et les a assurés de tout le dévouement de l'A. C. F.

Les chauffeurs récompensés

M. Franchomme, aux applaudissements de tous, a remis à la fin de la séance, des médailles d'honneur à dix-neuf chauffeurs-mécaniciens ayant au moins cinq ans de bons services chez des membres du club : MM. Théophile Bertram (chez M. Edmond Masurel) ; Louis Bouche (M. Georges Desurmont) ; Emile Carpentier (M. Pavie) ; Henri Craye (M. A. Vanoutryve) ; Henri Decottignies (M. Jules Masurel) ; Albert Dumortier (M. René Descamps) ; J.-B. Lemaire (M. François Ernoult) ; Renaud Lemoine (M. Edmond Browayes) ; Guislain Marache (M. Ch. Huet) ; Cyr Van Moorleghem (M. Eug. Huet) ; Victor Veraeghe (M. André Huet) ; César Waeghemaecker ; (M. Eug. Huet) ; Léon Damide et Jean Vigier (Usines Peugeot) ; Louis Méquignon (M. H. Dulieux) ; Henri Fontaine (M. E. Lefebvre) ; Jean Leroy (M. Georges Verley) ; Emile Paris (M. P. Six) et Léon Helstraete (M. L. Wattinne).

La séance a été levée vers sept heures et demie, et l'on s'est dirigé vers la salle du banquet, emportant l'impression que notre club allait continuer à marcher — en quatrième vitesse — dans la voie de la prospérité...

Le Banquet

Dans la soirée, un banquet de cinquante convets a réuni, dans les salons de l'hôtel Ferraille, sous la présidence de M. Hector Franchomme, les membres du club et les invités officiels. Le repas, très bien servi, a été empreint de la plus grande cordialité.

Au champagne, des discours et toasts ont été prononcés par MM. Franchomme, président de l'A. C. du Nord, qui avec beaucoup d'esprit, remercie M. Motte, maire de Roubaix, et et tous ses collaborateurs du Comité; André Huet, vice-président, qui, au nom du Comité, félicite le président; Eugène Motte, maire de Roubaix, qui, dans un toast très humoristique, fait l'éloge de l'A. C. du Nord, et annonce qu'il va devenir automobiliste à son tour; Claude Crespel, au nom de la section boulonnaise; Edouard Boulenger fils, qui, au nom de l'Aéro Club du Nord, remercie l'A. C. du Nord et établit une comparaison très spirituelle entre l'automobiliste et l'aéronaute; H. Hénon fils, au nom de la section calaisienne; Capart, au nom de la presse régionale; Gustave Wattinne et A. Damez.

La soirée s'est terminée très gaiement et l'on s'est séparé enchanté de cette journée qui a marqué une étape glorieuse pour notre société régionale d'automobilisme.

PIERRE DE FLANDRE.



AÉRO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE

La réunion constitutive du 28 janvier 1907

Dans une réunion générale des fondateurs de l'Aéro-Club du Nord, tenue le lundi 28 janvier à notre siège social, ce nouveau groupement régional a été constitué définitivement sous le nom d'Aéro-Club du Nord (section de l'Automobile-Club du Nord) avec siège social à Roubaix, 4, rue de la Gare.

L'affiliation à l'« Aero-Club de France » a été tout d'abord décidée, puis ont été désignés comme Président d'honneur : M. le lieutenant Colonel Hirschauer, du 3^{me} Génie à Arras, ancien Commandant du bataillon d'aérostiers militaires et comme Vice-Présidents d'honneur : MM. Hector Franchomme, président de l'Automobile-Club du Nord et le docteur Butruille, président du Nord-Touriste.

Le projet des statuts présenté par M. Ed. Boulenger fils et dont nous avons publié le texte dans notre précédent « Bulletin mensuel » a été ensuite examiné et adopté après quelques petites modifications de détail.

Le Comité de l'Aéro-Club du Nord, a été constitué de la façon suivante : Président, M. Ed. Boulenger fils; vice-président, H. Delanoë; secrétaire-archiviste, M. A. Damez; trésorier, M. A. Lepers; conservateur du matériel, M. E. Delobel; membres, MM. P. Motte, Ch. Crombez, G. Vandendriessche et E. Delabre.

La commande d'un ballon « Le Nord » a été enfin décidée, l'Aéro-Club du Nord voulant dès le printemps prochain commencer ses ascensions et montrer toute sa vitalité dans l'organisation de diverses manifestations qui amèneront vraisemblablement de nombreux adeptes à la navigation aérienne dans notre région.

GUIDEROPE.

UN CENTRE DE TOURISME DANS LE NORD

Ce titre peut paraître invraisemblable, mais rien n'est pourtant plus exact...

Chacun sait que la commission de tourisme de l'Automobile-Club de France a entrepris la tâche d'organiser dans toutes les régions de la France des centres de tourisme automobile où les automobilistes trouveront bon gîte et toutes les facilités pour excursionner dans les environs et visiter la région pour laquelle le « centre de tourisme » doit, par sa situation et par les ressources qu'il offre, être en quelque sorte le « point de ralliement » des touristes.

Déjà quelques « centres » sont organisés ou en voie d'organisation et une société venant d'être constituée pour exploiter le château et le domaine d'Assignies, près de Tournignies (Nord), à 18 kilomètres de Lille, M. Franchomme, président de l'A. C. du Nord, a proposé à la commission de tourisme de l'A. C. F. d'établir là le « centre de tourisme du Nord », ce qui a été accepté avec empressement.

Et c'est pourquoi le mardi 22 janvier, à midi, c'est-à-dire le jour même de notre assemblée générale annuelle, sur la gracieuse invitation de notre président un déjeuner intime a réuni au château d'Assignies autour de M. Franchomme et de la très aimable M^{me} Franchomme, M. Edmond Chaix, le distingué président de la commission de tourisme de l'A. C. F. et les membres de notre comité directeur et de nos comités de Boulogne et de Calais.

Le menu fut exquis, les vins délicieux, la réception charmante... Au champagne notre président se leva et avec sa verve et son esprit habituels fit l'éloge de M. Chaix, ajoutant qu'en toutes circonstances l'A. C. F. pouvait compter sur le concours de l'A. C. du Nord.

Avec non moins d'esprit M. Chaix remercia M. Franchomme et après avoir expliqué que le nouveau centre de tourisme, placé au milieu des grandes exploitations industrielles du Nord et du bassin houiller du Pas-de-Calais, devait revêtir un caractère tout spécial, il ajouta, aux applaudissements de tous, que l'A. C. F. était maintenant disposé à seconder tous les efforts des clubs régionaux.

Après la visite du château d'Assignies, lequel situé à deux kilomètres de la route de Lille à Douai, près de Pont-à-Marcq, est une demeure vraiment princière entouré d'un parc immense qui fait songer à celui de Versailles, on se sépara ravis et tous convaincus que le centre de tourisme du Nord n'aurait bientôt rien à envier à ceux des régions plus pittoresques.

LEVOLANT.



Les Grandes Epreuves de l'A. C. F.

La commission sportive et la commission des concours de l'Automobile-Club de France, préparent pour la prochaine saison une série d'épreuves sur lesquelles voici quelques indications essentielles :

De même que l'année dernière, sur le Circuit de la Sarthe, l'A. C. F. organisera cette année, sur un circuit dont le choix n'est pas encore fait, une grande course de vitesse sous le titre « Grand-Prix de l'A. C. F. »

Voici la liste des engagements :

Voitures

1. BAYARD-A. CLEMENT I (A. Clément).
2. BAYARD-A. CLEMENT II (P. Garceot).
3. BAYARD-A. CLEMENT III (Gauderman).
4. DARRACQ I (Wagner).
5. DARRACQ II (Harriot).
6. DARRACQ III (Demageot).
7. MOTOELOC I (X...).
8. MOTOELOC II (X...).
9. MOTOELOC III (X...).
10. CORRE I (D'Hespel).
11. PANHARD-LEVASSOR I (Le Blon).
12. PANHARD-LEVASSOR II (Heath).
13. PANHARD-LEVASSOR III (X...).
14. RENAULT I (Sisz).
15. RENAULT II (Edmond).
16. RENAULT III (Richez).
17. LORRAINE-DIETRICH I (Duray).
18. LORRAINE-DIETRICH II (Rougier).
19. LORRAINE-DIETRICH III (Gabriel).
20. GERMAIN (Degrais).
21. GERMAIN II (Rech-Prault fils).
22. GERMAIN III (Perpère).
23. WEIGEL I (Lee Guinaess).
24. WEIGEL II (Weigel).
25. PORTHOS (Stricker).
26. BRASIER I (Barillier).
27. BRASIER II (Baras).
28. BRASIER III (Bablot).
29. DUFAUX-MARCHAND (F. Dufaux).
30. AQUILA-ITALIANA (X...).
31. CHRISTIE (Christie).
32. MERCEDES I (Jenatzy).
33. MERCEDES II (Salzer).
34. MERCEDES III (Willy Poëgge).

Pneumatiques et antidérapants

1. FALCONNET-PERODEAUD.
2. HUTCHINSON.
3. BOLAND.

Ravitaillements

1. ENGLEBERT.
2. CONTINENTAL.
3. DUNLOP.
4. MICHELIN.
5. SAMSON.

Ces engagements produisent un total de 181.000 francs de droits d'inscription.

Il ne reste plus que deux choses à décider : la date de la course et le choix définitif du Circuit. Pour celui-ci deux parcours -- parmi ceux proposés en très grand nombre -- tiennent la tête : l'un situé dans l'Eure et l'autre dans la Seine-Inférieure, à proximité de Dieppe. Lequel l'emportera ? C'est ce que nous saurons bientôt car il importe qu'une décision soit prise à brève échéance.

Quant à la date ce sera vraisemblablement fin juin.

La Coupe de Commission Sportive

La Commission Sportive de l'A. C. F. a décidé qu'une autre épreuve se disputerait sur 500 kilomètres, la veille du Grand

Prix, sur le même parcours et suivant le même règlement, pour tout ce qui concerne le ravitaillement et la façon de concourir. Le maximum de consommation seul sera réduit à 15 litres d'essence aux 100 kilomètres.

Le droit d'entrée sera de 3.500 francs et le prix sera constitué par un magnifique objet d'art, offert par la Commission Sportive. Chaque constructeur aura le droit d'engager au maximum trois véhicules pour le 15 février au plus tard.

Ainsi qu'on peut s'en rendre compte dès maintenant, l'épreuve sera donc réservée aux voitures d'une force moyenne de 40 à 50 chevaux. C'est là une création qui s'impose depuis longtemps et qui répond à un réel besoin de notre industrie.

En ce qui nous concerne, nous considérons même cette épreuve au point de vue pratique comme offrant plus d'intérêt que le « Grand Prix ».

Le Concours des véhicules industriels

(20 mai au 10 juin)

Ce concours dont une partie de l'itinéraire comprendra le Nord de la France se déroulera du 20 mai au 10 juin ; il durera donc vingt jours.

Les catégories ont été ainsi réparties :

Première catégorie : de 50 à 500 kil. (Droit d'engagement : 250 fr.)

Deuxième catégorie : de 500 à 2.000 kil. (Droit d'engagement : 500 fr.)

Troisième catégorie (qui n'existait pas jusqu'à ce jour) : de 2.000 à 3.000 kil. (Droit d'engagement : 750 fr.)

Quatrième catégorie : au-dessus de 3.000 kil. (Droit d'engagement : 1.000 fr.)

Voiture de transport en commun. (Droit d'engagement : 1.000 fr.)

Le Concours des voitures de petit tourisme

(20 mai au 10 juin)

La Commission des concours a décidé également qu'une épreuve réservée aux voitures légères et aux voitures sera disputée en même temps et sur le même itinéraire que le concours de véhicules industriels. Le seul carburant employé dans cette épreuve serait l'alcool à 50 %.

Pour participer à ce concours, les voitures devront être comprises entre 78,54 c2 de surface de piston (soit un cylindre de 100 mm.) et 201,08 c2 de surface de piston (soit 4 cylindres de 80 mm.)

Le poids minimum obligatoire sera de 1.000 kilos par c2 de surface de piston plus 3 k. 5 par centimètre carré en plus, soit 1.100 kilogrammes pour la voiture la plus petite et 1.528 kilogrammes pour la plus puissante.

Les véhicules concurrents devront être à carrosserie fermée à deux places, plus une place à l'extérieur.

Pendant le concours, la vitesse minimum sera de 15 kilomètres et la vitesse maximum de 30 kilomètres.

Le droit d'engagement est de 500 francs par voiture.

La clôture des engagements pour le Concours de véhicules industriels et pour celui des voitures de petit tourisme a été fixée au 15 avril.

Le Critérium de France et la Coupe de la Presse

(Mois d'Août)

Enfin la commission des concours va organiser sur la pro-

Prière de citer notre « BULLETIN » en s'adressant aux annonceurs.

Société Nouvelle des Établissements
DECAUVILLE AINÉ

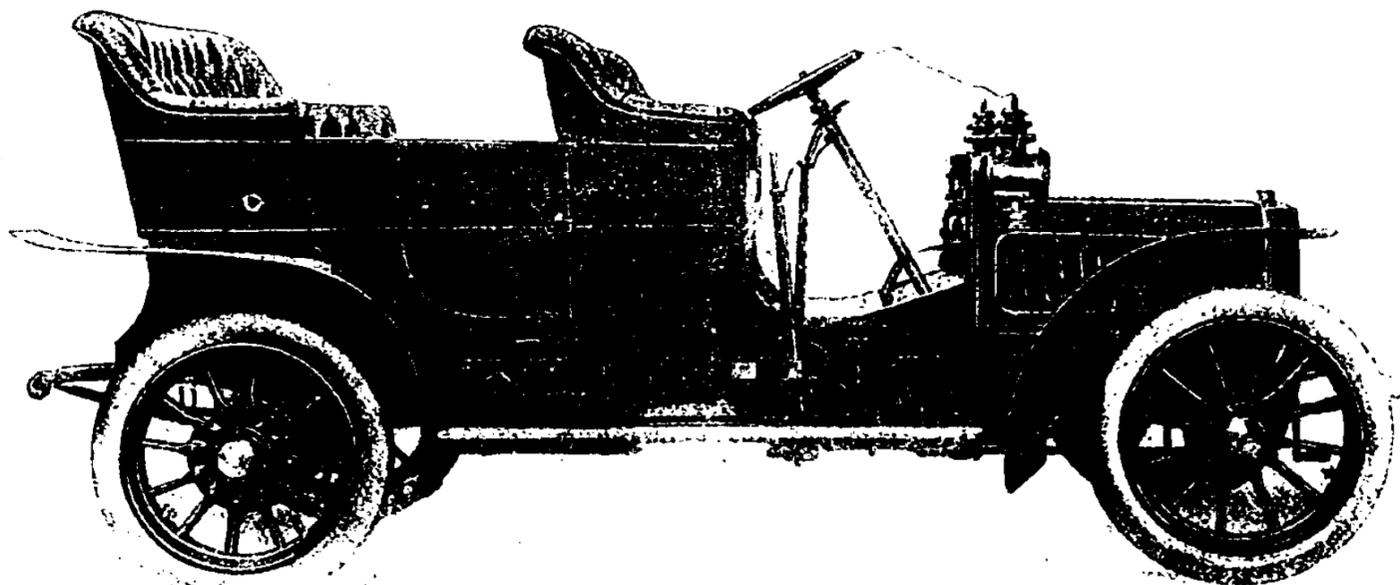
Siège Social : 13, Boulevard Malesherbes, PARIS

Ateliers à PETIT-BOURG, près CORBEIL (Seine-et-Oise)

Magasins de Vente & Atelier de Réparations : 3, Boulevard Gouvion-St-Cyr, PARIS

Voitures Automobiles de 12 à 60 HP
à 2 et 4 Cylindres

Catologue général illustré franco sur demande



Catologue général illustré franco sur demande

Châssis blindé, Breveté S. g. d. g.

Carburateur automatique, Breveté S. g. d. g.

Dispositif d'admission variable, Breveté S. g. d. g.

Pédale d'Embrayage, agissant sur l'admission variable.

Omnibus, Camions

Voitures de Livraisons

Automotrices sur rails

MATERIEL DE CHEMINS DE FER Fixes et Portatifs

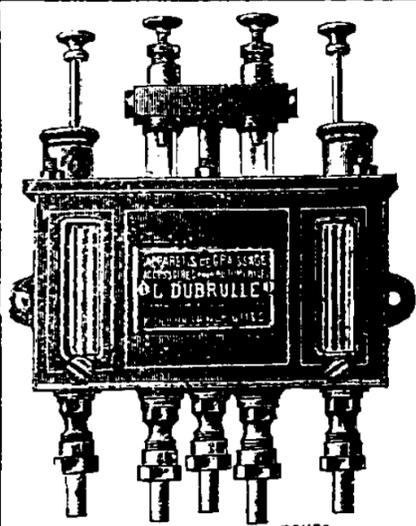
GRAISSEURS MÉCANIQUES & AUTOMATIQUES

L. DUBRULLE Constructeur
Mécanicien

28 bis, Rue Villeneuve, CLICHY-sur-SEINE

Adoptés par toutes les Grandes Marques

Plus de 4000 Graisseurs en fonction



POYET

*
Graisseurs mécaniques
à refoulement sous
haute pression (bre-
vetés S.G.D.G.)

Graisseurs mécaniques
à jets (b^{te} S.G.D.G.)

Graisseurs automati-
ques fonctionnant par
la pression des gaz
d'échappement (bre-
veté S.G.D.G.)

*
APPAREILS DIVERS

Manufacture de Caoutchouc

J. VITTO

15, Rue du Ballon, 15 — (derrière le cimetière de l'Est)

à LILLE - St Maurice

Réparations de Chambres à air et d'enveloppes
d'Automobiles, par la vulcanisation à vapeur,
Répare les pneus, considérés comme irréparables
stock d'enveloppes et de chambres à air — Enveloppes d'occasion

BOUGIES à PORCELAINE

Bleu de Sèvres

Brevetées en France

et

à l'Étranger

MACQUAIRE

Brûlant

les crasses et
l'huile

21, Rue de Malte

PARIS

Téléphone 933-02

Cycles & Automobiles



COTTEREAU & C^{IE}

DIJON.



CYCLES, 12 Modèles.

AUTOMOBILES, 10 Modèles.

Pour tous les besoins,

Pour toutes les bourses.



NOUVEAUTÉS EXTRAORDINAIRES



Catalogue Franco



Agents demandés dans toutes les Villes

RAFFINERIE

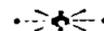
DE

Pétrole de Dunkerque

ESSENCE MARQUE

TOURISTE

Spéciale pour Automobiles



SE VEND EN BIDONS DE 5 ET 10 LITRES

Ce produit se recommande
par sa légèreté et son homogénéité

position de son président, M. le Marquis de Dion, un concours de vitesse pour voitures de tourisme qui se courra au commencement d'Août sur un circuit aux environs de Trouville.

Voici les grandes lignes du règlement futur de l'épreuve qui a été baptisée

Critérium de France

en ce qui concerne la partie « endurance », et

Coupe de la Presse

pour la journée « vitesse-consommation »,

1.300 kilomètres environ de tourisme.

400 kilomètres environ de vitesse.

17 litres de carburant par 100 kilomètres.

1.600 kilogr., poids minimum des véhicules y compris les voyageurs ou le lest les représentant.

Voilà en perspective de nombreuses et importantes manifestations auxquelles nous ne pouvons que souhaiter tout le succès qu'elles méritent.

ZIGZAG.



LES GRANDES ÉPREUVES BELGÈS

L'Automobile Club de Belgique vient de décider de fixer aux dates suivantes les grandes épreuves belges :

Circuit des Ardennes : 21 juillet.

Coupe de Liedekerke : 31 juillet.

Critérium International de régularité : 31 juillet ou 8 août 1907.

L'épreuve de la Coupe de Liedekerke se courra sur le parcours du Circuit des Ardennes.



LES POIDS LOURDS

Après s'être spécialisés et avoir porté tous leurs efforts sur les voitures de luxe, les constructeurs se sont enfin aperçus qu'à côté de ce débouché, il en existait un autre bien plus intéressant et qu'au lieu de profiter à la classe très restreinte des gens fortunés, ce nouveau moyen de locomotion devait venir au secours du commerce et de l'industrie, et leur rendre des services inappréciables.

Puisque notre pays a su s'assurer par son génie créateur, une avance formidable dans la construction automobile, il est à souhaiter pour son développement et son progrès, qu'il sache s'appliquer ce nouveau mode de locomotion et profiter de son invention.

Nous pensons donc le moment venu de chercher, dans l'intérêt même de cette région du Nord si industrielle, à vulgariser cette question des poids lourds, et nous publierons dans ce but en quelques études très simples et sans prétention, des renseignements techniques sur l'emploi de ces nou-

veaux véhicules, sûr qu'elles intéresseront beaucoup d'industriels et de commerçants.

Les camions que nous offrons aujourd'hui à votre attention sont, en effet, réellement dès à présent des moyens industriels, en ce sens qu'ils possèdent ces qualités nécessaires à leur emploi : la simplicité, l'économie, la souplesse et la régularité.

Les tableaux suivants vous prouveront la grande économie que l'on peut retirer de leur emploi.

Quant à la souplesse et à la régularité, les différentes épreuves disputées depuis deux ans, sur des parcours durs et longs, ont montré le point de perfection atteint et confondu les derniers sceptiques.

La dernière épreuve de Paris à Marseille et retour, courue sur des terrains les plus divers, a montré que les véhicules industriels automobiles, étaient capables de répondre à tous les desiderata.

Nous avons vu des camions chargés de 3, 4 et 5 tonnes, accomplir le parcours total, à une vitesse régulière 17 kilom. 800 à 18 kilom. 100 et se jouer des rampes de 7 et 8 %.

Les chiffres, garantis absolument exacts, donnés plus loin, comprenant l'entretien, la consommation, les réparations et l'amortissement des camions, montrent d'un façon éclatante, les avantages de la traction mécanique.

Le tableau suivant a trait au camion Darracq-Serpollet, camion à vapeur de 3 tonnes ; dans une prochaine étude nous parlerons de l'avant-train Latil.

Camion Darracq-Serpollet

Prenons le camion Darracq-Serpollet de 20/25 chevaux :

Poids utile à transporter, 3000 kilos.

Vitesse, 10/12 à l'heure.

Roues avant, bandages caoutchouc plein.

Roues arrière, bandages acier.

Prix du châssis, 18.000 francs.

Prix du camion complet, 19.500 à 20.000 fr. suivant carrosserie.

Pour 100 kilom. avec la charge de 3 tonnes, les frais sont les suivants :

Pétrole, 60 litres à 0 fr. 27 le litre	16 20
Huile et graisse	2 50
Bandages caoutchouc (roues avant)	10 00
Réparations	6 00
Mécanicien	6 00
Assurance	1 00
Amortissement à 10 % sur 20.000 fr. (par jour).	5 50

47 20

Soit 47 fr. 20 les 100 kilomètres parcourus à la vitesse de 10/12 à l'heure avec une charge utile de 3 tonnes transportées.

N.-B. — Dans ces camions, il est nécessaire de remplacer tous les ans, un groupe de tubes, la dépense n'en est que de 85 fr., cette somme est du reste comprise dans les réparations plus haut.

(Il faut 130 litres d'eau aux 100 kilomètres.)

En cas où on n'emploierait pas les bandages en caoutchouc aux roues avant, il y aurait lieu de diminuer de 9 fr. par jour pour bandage acier.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à « L'Auto-Office », 50, rue des Ponts-de-Camille, à Lille.

RÉFLÉCHISSONS AVANT DE TAXER

Taxer, toujours taxer, semble être le plus grand souci de nos députés en mal d'équilibrer le budget. Mais taxer d'une façon raisonnable et après avoir envisagé la répercussion d'une telle taxe, importe peu à la plupart de nos honorables. Pourvu que quelques billets de mille tombent dans le budget sous un nouveau chapitre, ils n'ont cure qu'un autre paragraphe du budget en patisse. Ils se contentent, en fin d'année de lever les bras désespérément vers le Ciel, le prenant à témoin qu'ils ne sont pour rien dans le déficit insondable qu'a créé leur manque de jugement. Nous avons ainsi la taxe des bicyclettes, impôt si lourd pour les ouvriers. Cette année, la taxe est suspendue menaçante au dessus de la tête des pianistes. Les étrangers vont-ils avoir, eux aussi leur petite taxe ?

Deux députés, MM. Laurent et Ory, ont simplement déposé sur le bureau de la Chambre, un projet de taxe de séjour pour les automobilistes étrangers.

Même à ne considérer que le seul intérêt budgétaire, une telle taxe paraît plutôt néfaste. Supposons, par exemple, qu'une redevance, très respectable déjà, de 50 fr. soit imposée à tout automobile séjournant un mois sur notre territoire. La réponse ne semble faire aucun doute, dans l'esprit des deux députés, ce sera un billet de cinquante francs qui tombera dans les insatiables caisses du trésor.

Il est bien permis de ne pas partager cette façon de voir ; je m'explique sans plus tarder et base mes raisonnements non sur des probabilités, mais sur des faits constatés au delà de nos frontières.

L'Allemagne nous a, en effet, précédés dans cette voie — nous ne sommes nullement obligés de lui emboîter le pas — et il en est résulté immédiatement une panique parmi les automobilistes étrangers qui fuient ce pays au trésor si vorace. Nombre de journaux d'outre-Rhin se sont faits l'écho des plaintes amères des hôteliers qui virent leurs établissements désertés par leur riche clientèle d'automobilistes, peu désireuse de payer la taxe.

Au cas où la France établirait le même système, les allemands, les anglais et les américains excursionnistes s'abstiendraient de visiter notre contrée. Ce résultat n'est pas douteux.

En conséquence, le Trésor y perdrait très lourdement. Les automobilistes paient dix centimes d'impôt par litre d'essence consommé. Les voitures, venant excursions sur notre sol, sont généralement des voitures puissantes de 20, 30, 40 chevaux et plus, dont la consommation peut atteindre facilement la cinquantaine et même la centaine de litres

chaque jour. De ce fait, chaque voiture paie quotidiennement plusieurs francs d'impôt rien que sur son essence.

Soyez raisonnables et mettons cinquante litres de moyenne, soit à dix centimes par litre, cinq francs par jours, cent cinquante francs par mois. Ce chiffre sur l'essence pourrait paraître exagéré, mais il faut faire aussi la part des pneus. Quel est-il exactement, il m'est assez difficile de le fixer, mais l'État ne manque pas d'imposer très lourdement, à son entrée en France, le précieux caoutchouc. Les automobilistes savent par expérience la note importante de pneus usés par une forte voiture pendant une excursion d'un mois ou deux.

Une bonne partie de cette somme retourne à l'État sous forme d'impôt.

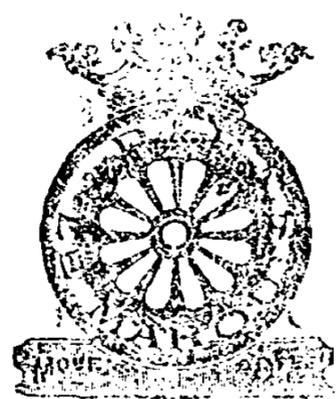
En mettant donc à 150 francs le chiffre moyen des taxes perçues plus ou moins directement sur chaque automobile faisant du tourisme pendant 30 jours, en France, je ne puis être accusé d'exagération. Il faut admettre, bien entendu, que les étrangers en voyage sur notre sol, se servent à peu près constamment de leur machine. Il n'en faudrait pas conclure qu'au cas où ils séjourneraient 12 mois en France, ils paieraient 1.800 francs d'impôt. On excursionne bien pendant deux mois, mais un séjour de plus longue durée ne saurait être assimilé à une excursion.

Sur ce point, le Trésor risquerait donc de perdre des centaines de francs de contributions indirectes, et ce faisant, vexerait les excursionnistes étrangers. Tout cela pour toucher une redevance fixe, mais bien aléatoire, de 40 à 50 francs par mois ! N'en déplaise à M. Caillaux, mais son budget si difficilement équilibrable, je le reconnais, n'y trouverait nullement l'appoint désirable.

En second lieu, nous savons tous que les excursionnistes étrangers, américains principalement, viennent en France pour s'y distraire, s'y amuser et conséquemment dépenser des sommes considérables. Tarir cette source de richesses pour notre industrie hôtelière ne peut manquer de soulever de nombreuses et vives protestations justifiées, mais dans la suite seulement, quand le mal aura été fait. C'est par centaines de millions que les étrangers dépensent dans les hôtels de Paris et de province. Ce sont les plus riches qui forment le plus bel appoint. Frapper les automobilistes, n'est-ce pas atteindre les plus riches ?

A quoi bon dépenser tant d'argent et employer tant d'efforts pour le développement du tourisme, si par une taxe d'un rapport infime pour notre budget — quelques centaines de milliers de francs à peine — l'administration du Trésor rend stériles tous ces sacrifices et fait perdre des millions aux contribuables français. Ce serait un calcul à bien courte vue.

On ne peut nier que grâce aux persévérants efforts du T.-C. F. de l'A.-C. F. et des nombreux syndicats d'initiative, les étrangers commencent à parcourir toute la France. Combien de provinces, jusqu'à nos jours délaissées, leur sont maintenant connues grâce à l'automobile ? L'Auvergne ne se voit-elle pas sillonnée par de nombreux touristes, depuis le fameux Circuit d'Auvergne ? Que nos législateurs n'aillent donc pas par des taxes, prohibitives en quelque sorte,



Pneu Cuir LE MARQUIS

Antidérapant imperforable

J. DUFOUR

30, Rue du Château, 30, ROUBAIX

TÉLÉPHONE 516

AVANTAGES DE L'EXTINCTEUR A MAINS " LE RAPIDE "

BREVETÉ S. G. D. G.

1° Le *Rapide* No 1 contient 2 litres 1/4 de liquide, ne pèse que trois kilos tout chargé, et son maniement est des plus simples.

2° Son prix n'est que de 20 fr. et la charge en verre ne coûte que 1 fr.

3° L'oxydation du *Rapide*, sans mécanisme intérieur, devient impossible par le fait que le liquide extincteur n'arrivant que jusqu'en dessous du bouchon qui se trouve placé au sommet de l'appareil, aucune partie supérieure n'est en contact avec le liquide.

4° Le liquide extincteur contenu dans le *Rapide* se trouvant hermétiquement renfermé dans l'appareil par des dispositifs spéciaux, ne perd jamais sa vigueur.

5° L'efficacité du *Rapide* est tellement grande qu'il éteindra à une distance de 10 à 12 mètres, aussi bien le premier jour que dix années après.

6° La force de construction du *Rapide* lui permet d'être chargé indéfiniment. — En résumé, le *RAPIDE* est donc :

Très léger, très maniable, très peu coûteux, inoxydable, toujours efficace, et, de plus, inextinguible.

GARANTI DIX ANS DE BON FONCTIONNEMENT

STROM

- Le Parapluie
- La Couverture
- Le Manteau
- La Jupe sac
- Les Gants
- Les Lunettes
- Les Costumes



N° 595

Manteau Cache-Poussière en 3 lignes

STROM

- Les Fourrures
- Les Tissus
- Les Soieries
- Les Loden
- Les Cuirs
- Les Cachemires

DE

STROM

16, Chaussée d'Antin, PARIS

TÉLÉPHONE 250-18

CATALOGUE FRANCO

Chauffeurs de la région, pour vos **CARROSSERIES AUTOMOBILES**

Adressez-vous
à la MAISON

CLIQUENNOIS FRÈRES

48-50, Rue de Douai

LILLE (Téléph. 252)

la plus importante Carrosserie du Nord dont l'installation et l'outillage perfectionnés permettent de fournir **VITE & BIEN, TOUS les MODÈLES**

les plus élégants

les plus confortables

les plus fins

FOSSÉ POUR RÉPARATIONS

Pour rendre l'automobile agréable un bon moteur ne suffit pas il faut aussi une bonne carrosserie

AUTO-OFFICE

63, Avenue d'Antin, 63
PARIS

VOITURES AUTOMOBILES

de toutes les grandes marques
neuves & d'occasion

ROCHET-SCHNEIDER; ITALA; PANHARD-
LEVASSOR; BOLLEE; DELAUNAY-BELLEVILLE;
CHARRON; FIAT; PEUGEOT; RENAULT; MORS
etc., etc.

LIVRAISONS RAPIDES

POIDS LOURDS - CAMIONS AUTOMOBILES

AGENCE GÉN^{LE} DU NORD & DU PAS-DE-CALAIS

50, Rue des Ponts-de-Comines, LILLE

Téléphone 232

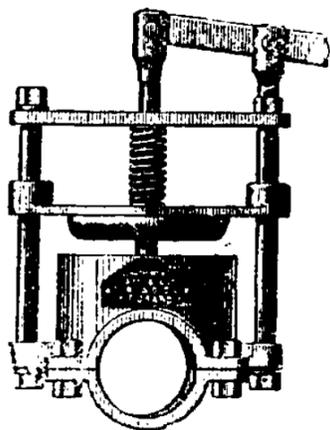
CYCLES & AUTOMOBILES

HENRI HURET

63, Rue Nationale, LILLE

CYCLES : HUBERT, BEESTON, TERROT
STROCK, CERF, etc.

AUTOMOBILES : PANHARD & LEVASSOR
BERLIET, DARRACQ
Prosper LAMBERT, etc.



L'Echappement LIBRE BQUET

redonne du souffle au
moteur et lui permet
de gravir les côtes
les plus dures.

E. DURAND
178, Boul. Péreire. PARIS

ESSENCE Spéciale EOLINE pour AUTOMOBILES

Croix-Wasquehal
(Rambord de Pétrole
du Nord)

Grand Garage Roubaisien

14, Rue Sébastopol, 14, ROUBAIX

Au centre de la ville, près la rue Neuve, entre la
Grande-Place et le Boulevard de Paris



Directeur :

Rémi BRAEM

Constructeur-Mécanicien

AUTOMOBILES, MOTOCYCLETTES et CYCLES

Vente — Réparations — Accessoires — Pièces détachées — Pneumatiques — Essence, etc.

GARAGE et ENTRETIEN au mois ou à l'année

Travail soigné et garanti. — Produits de premier ordre. — Prix modérés.

interdire l'entrée de la France aux riches « motormen » étrangers.

Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras, a dit le bon La Fontaine. Contentons-nous donc de recevoir les taxes, décime par décime, sur l'essence ; n'essayons pas d'écorcher les étrangers, car ils savent parfaitement régimber. La taxe minime et répétée, ils la paieront sans récriminer ; la taxe globale, ils n'y consentiront jamais.

Encore une fois, réfléchissons avant de taxer les étrangers.

(Le De Dion-Bouton.)

TOURISTE.

RÉUNIONS DE COMITÉS

Réunion du 3 janvier 1907

Le Comité-Directeur de l'A. C. du Nord vient de se réunir au siège social, à Roubaix, sous la présidence de M. Hector Franchomme.

Étaient présent : MM. Franchomme, P. Claeysens, G. Joire, J. Deffrennes, H. Boulangé, R. Descamps, Ch. Huet, G. Wattinne, A. Huet, P. Molle et L. Lefebvre.

Absents excusés : MM. A. Fauchille, G. Verley et C. Guyot.

Six nouveaux membres sont admis : MM. René Bernier, filateur à Fourmies ; Duprez-Dalle, industriel à Toureoiing ; M. Corteys, industriel, à Roubaix ; Paul Tiberghien, industriel à Toureoiing ; Deleloy, appareils à gaz à Calais et Célestin Duchateau, avocat à Calais.

Le Comité décide de reporter l'assemblée générale annuelle au mardi 22 janvier. Cette réunion aura lieu à 5 heures dans la grande salle du siège social et sera suivi d'un banquet par souscription. Des dispositions sont prises à cet effet et pour la remise de médailles d'honneur aux chauffeurs ayant au moins cinq ans de service chez les membres du club.

Le cours de chauffeurs mécaniciens organisés par le club reprendront le mardi 15 janvier à l'École Nationale des Arts Industriels de Roubaix ; le club s'efforcera de faire apprendre aux meilleurs élèves la conduite des automobiles.

M. Franchomme rend compte de la réunion de la Commission spéciale désignée par la préfecture pour examiner la question des pylônes des tramways de la route de Lille à Haubourdin ; il sera demandé la transformation en pylônes latéraux, ou un éclairage spécial des pylônes existants dans le milieu de la chaussée et qui présentent des dangers pour la circulation.

Un crédit de 200 pour gratification aux cantonniers et garde-barrières les plus méritants est voté.

Sur la proposition de M. Claeysens, la sous-commission des routes demandera la réfection complète en gravier asphaltés de la route de Menin à Thourout.

M. Franchomme annonce au Comité que M. le baron de Caters, président de l'A. C. Anversois et membre d'honneur de l'A. C. du Nord, a mis généreusement à la disposition du club une nouvelle Coupe-Challenge qui sera disputée au cours du Meeting de Calais-Boulogne-sur-Mer.

Une proposition d'organisation d'un salon de l'automobile à Lille n'est pas adoptée.

Enfin le Comité prend connaissance d'une lettre de M. l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, de l'Administration Centrale de la douane belge et du procès-verbal de la dernière réunion de la section calaisienne, auxquels il sera donné suite favorable.

SECTION CALAISIEUNE

Réunion du 14 décembre 1906

Le Comité de la section calaisienne s'est réuni le 14 décembre au Grand Hôtel, siège social, sous la présidence de M. Henri Hénon fils, président.

L'ordre du jour portant exclusivement l'organisation d'une journée de course et la nomination d'une commission sportive.

Après discussion et échange de vues, il a été décidé à l'unanimité des membres présents d'organiser pour l'époque qui sera indiqué par le

Comité-Directeur, époque qui coïncidera avec les fêtes d'Ostende et précèdera de préférence immédiatement le meeting de Boulogne, une journée de course, qui comportera :

1° Le matin, un kilomètre en plat, départ lancé.

2° L'après midi, un kilomètre en côte, départ arrêté.

Le kilomètre en plat se disputera sur la magnifique partie de route comprise entre le Pont Sans Pareil et les Attaques, route remarquablement entretenue, comme du reste toutes celles qui dépendent de l'Administration de l'agent-voyer, M. Evraud. Une route parallèle suivant la voie ferrée et le chemin de halage permettent d'escompter la jouissance absolue de la route, le jour de l'épreuve.

Quant au kilomètre en côte, il se disputera sur la magnifique côte de l'Anglaise, longue de 1300 mètres environ, absolument droite, bien entretenue et suffisamment déserte. Pente 7 0/0. Situation privilégiée entre Calais et Boulogne.

Le règlement de ces épreuves, leur division en catégories etc., etc... sera élaboré par la commission sportive ainsi composée :

Président : H. Hénon fils.

Secrétaire : Edmond Basset fils.

Membres : Georges Richez, Carpot, G. Marek, Wacheux, Fulda, Edgard Bomy.

Chacune de ces épreuves sera dotée d'une magnifique coupe et d'autres donations qui seront connues ultérieurement.

Réunion du 25 Janvier 1907

La séance est ouverte à 9 heures 1/2 sous la présidence de M. Henri Hénon, Président.

Étaient présents : MM. Hénon, Léon Bomy, Marek, Carpot, Wacheux, G. Poret et Soutoul. — absents excusés, M. Georges Richez et Narcisse Legendre.

Le Comité rend compte de la façon aimable et cordiale dont MM. Hénon Richez et Soutoul ont été reçus à Roubaix tant par le Président M. Franchomme que par les membres du Club.

Après la lecture de la correspondance, l'assemblée décide de donner pleins pouvoirs à MM. Hénon fils, G. Poret, G. Rêbier, H. Soutoul, Eug. Marek, Georges Richez et Ed. Basset pour s'entendre Mardi 5 Février avec la section bouloonnaise pour l'organisation du Meeting de Calais et de Boulogne. — Ces messieurs se rendant à Boulogne Mardi par la route.

Après échange de vues particulières sur la possibilité de solliciter diverses personnalités pour le budget de cette journée de courses et d'un banquet le soir au casino, la séance est levée à 10 heures 1/2.

CANDIDATURES DU MOIS

Janvier 1907

Bruay. — M. Bidet Georges, ingénieur, (MM. Franchomme et Eugène Mathon).

Calais. — M. Deleloy, fabricant d'appareils à gaz, 41, rue Lafayette, (MM. H. Hénon et Soutoul); M. Duchateau, avocat, rue des Fontinettes, (MM. Otto Heyman et Lebez); M. Binaur Félix, fabricant de dentelles, rue Auber, (MM. H. Hénon fils et Legendre); M. Fontaine Achille, fabricant de dentelles, 36, rue Lafayette, (MM. Poret et Lebez); M. Huc Joseph, docteur, 28, rue Gambetta, (MM. Legendre et Poret).

Fourmies. — M. Bernier René-Auguste, filateur, 6, rue du Fourneau, (MM. Georges et Marcel Bernier).

Quesnoy-sur-Deûle. — M. Pasquessonne Maurice, directeur d'assurances, (MM. A. Vandermeersch et G. D'Halluin).

Roubaix. — M. Corteys Marc, industriel, boulevard de Strasbourg, (MM. H. Franchomme et Léon Jonville).

Tourcoing. — M. Duprez-Dalle, industriel, 72, rue des Piats, (MM. Duprez-Minart et A. Malard); M. Tiberghien Paul, industriel, 20, rue Leverrier, (MM. Joseph Tiberghien et L. Tiberghien).

LISTE DES MAISONS

offrant des conditions spéciales aux membres de l'A.C. du Nord
Nord

Croix

J.-B. Suquet, 7, rue de Tripoli.

Cambrai

Alexis Drege, 23, rue des Rôtisseries.

Lille

Agence Commerciale d'Automobiles, 35, rue de l'Hôpital-Militaire.

Balthiat, 35, rue d'Inkermann.

Chatteloy Alfred, 55, boulevard de la Liberté.

Declercq et Gondonnier et Cie, 1, rue de la Chambre des Comptes.

Dulieur Henry et Cie, 38, place du Théâtre.

Vittu Jules, 15, rue du Ballon, Saint-Maurice.

Roubaix-Tourcoing.

Agence Commerciale d'Automobiles du Nord, 353, boulevard Gambetta (Tourcoing).

Braem Rémy, 14 bis rue Sébastopol, près la rue Neuve (Roubaix).

Van den Hende Alphonse, 43 à 47, boulevard Gambetta (Roubaix).

Succursale de la Maison Declercq et Gondonnier, 81, rue de la Gare (Roubaix).

Valenciennes.

Coquelet Luxor, 3, boulevard Saïy.

Pas-de-Calais.

Boulogne-sur-Mer.

Sergent, 14, rue Victor-Hugo.

Calais.

Agence commerciale d'Automobiles du Nord, 1, rue du Four-à-Chaux.

Divers

AMICHAUD, 34, rue d'Artois, PARIS.

TEMPLIER Camille, 46, Faubourg St-Vincent, ORLÉANS.

HOTEL CONTINENTAL, rue de Castiglione, PARIS.

René LEYS, 2, rue Monge, PARIS.

H. BRUNESSAUX, 89, rue Saint-Denis, PARIS.

L'ELECTRIC, 64, avenue Parmentier, PARIS.



PETITES ANNONCES GRATUITES

réservées aux membres de l'A.C. du Nord. Nous faire parvenir avant le 20 de chaque mois le texte ne dépassant pas cinq lignes par insertion).

A VENDRE automobile Hurlu 10 HP deux cylindres. S'adresser 67, rue de Tourcoing, à Roubaix.

A VENDRE pour achat de voiture plus forte, double phaéton Devaerville 16 HP 4 cylindres, marche parfaite. S'adresser à M. Chamfort, 104, rue de Famars, Valenciennes.

A VENDRE un moteur de motocyclette en très bon état, avec accessoires et accumulateurs. Prix 250 francs. S'adresser à M. Vandebussche-Deram, 92 bis, Avenue Bel-Air, Malo-les-Bains.

A VENDRE Voiture Darracq, type N 1907, 8/10 chevaux, carrosserie 2 haquets. Pointe de course, roue de 750/90 très souple, monte les côtes de 60/0 en prise directe, voiture état de neuf, livrée il y a 4 semaines. Nombreux accessoires, soupapes, ressorts, tout l'outillage, chambres à air, enveloppe. Excellente occasion. Cause de double emploi. S'adresser à M. Henry Soutoul, Calais. Téléphone 87.

A VENDRE 700 francs, voiture Clement 6 chevaux, 2 places, très bon état de marche. S'adresser 40 bis, rue de Lille, Lens.

A VENDRE Limousine 40/15 HP 1902, Peugeot 4 cylindres. Delcourt-Haillet, Valenciennes.

VÉRITABLE VOITURETTE DE DION 4 ch., faisant régulièrement, par tous les temps, un service médical très chargé, à vendre pour achat de voiture plus grande. Capote, glace, nombreux accessoires. Parfait fonctionnement garanti. Docteur Dumont, Tourcoing (Nord).

A VENDRE un double phaéton 15 HP Panhard avec capote, glaces, phares, lanternes, nombreux accessoires : sortie depuis un an de l'usine Panhard, état neuf. S'adresser 77, rue du Grand Chemin, Roubaix.

A VENDRE automobile Peugeot 12 chevaux, superbe carrosserie limousine. S'adresser 74, boulevard de Paris, Roubaix.

Le Gérant : A. DAMEZ.

ROUBAIX. — Imprimerie Alfred REBOUX, 71, Grande-Rue,

Les Conseils de Michelin

Deux bandages montés sur un même essieu s'usent-ils d'une façon identique

En même temps que nous faisons paraître notre dernier lundi, nous avons demandé à notre service des réparations de nous relever, dans les arrivages de cette semaine, les détériorations aux enveloppes susceptibles d'intéresser un seul des deux pneus montés sur un même essieu, et que nous n'aurions pas indiquées dans notre article précédent.

Nous donnons aujourd'hui à nos lecteurs le résultat de cette enquête :

1° **Corps gras.** — Soit qu'une enveloppe reçoive des projections d'huile provenant de la voiture, soit qu'on la laisse en contact, pour toute autre cause, avec un corps gras, il se produit un boursoufflement et une désagrégation de la partie atteinte. Il est évident que de deux enveloppes montées sur un même essieu, une seulement peut subir le contact du corps gras, et par conséquent en souffrir.

2° **Humidité.** — Il en est de même pour les enveloppes détériorées par l'humidité, soit qu'une des roues séjourne, par exemple, dans une rigole, soit même sur un sol humide, soit que la roue reçoive des projections d'eau pour une cause quelconque. Si le pneu est mal gonflé ou si l'enveloppe présente d'assez fortes coupures de la gomme, l'eau peut s'infiltrer et pourrir les toiles. Il est bien certain que l'eau ne pénètre à l'intérieur même du bandage qu'en cas de gonflage insuffisant, ce qui est une raison de plus d'observer rigoureusement les indications de nos tableaux de gonflage.

3° **Jantes.** — Une jante rouillée attaque rapidement l'accrochage des enveloppes et y cause des détériorations très graves. De même, une jante coupante ou faussée provoque à l'accrochage des coupures également graves. Il peut arriver, dans l'un et l'autre cas, que ces détériorations soient mêmes irréparables, si elles s'étendent sur une trop grande portion du bourrelet. Un séjour des jantes dans l'eau ou à l'humidité pour peu que la peinture soit abîmée, provoque la rouille de ces dernières.

4° **Avaries à l'enveloppe provoquées par quelques objets extérieurs.** — Nous avons constaté le retour, cette semaine, de trois enveloppes ayant, de toute évidence, frotté contre le rebord d'un trottoir. Il se produit un râpage caractéristique de la paroi de l'enveloppe qui ne peut laisser de doute sur l'origine de la détérioration. Malgré tous les conseils que nous donnons, et que répandent aussi à profusion tous les techniciens de l'automobile, il existe donc encore des gens assez peu soigneux pour ne pas apporter la plus grande attention à éviter à leurs bandages un contact aussi dangereux. Nous ne saurions trop appeler l'attention de tous sur ce point.

Il existe également parfois sur la voiture même des causes analogues de détérioration. Ainsi, il peut arriver qu'un boulon de chaîne frotte contre l'enveloppe. La construction actuelle a une tendance de plus en plus accentuée à écarter la ligne de chaîne des bords de l'enveloppe. Cependant, il peut arriver qu'un boulon vienne à se desserrer et que ce frottement se produise. Cela arrive surtout si une chaîne est mal tendue. Nous en avons encore eu des exemples cette semaine.

Dans un braquage excessif des roues avant, il arrive que, si la voiture n'est pas munie de batée, les pneus viennent frotter contre les mains des ressorts ou les porte-phares. C'est encore une cause de détérioration très appréciable.

Ce qui précède montre une fois de plus combien sont variées les causes de détérioration intéressant les enveloppes, et même une enveloppe considérée isolément.

Celles que nous avons examinées aujourd'hui sont d'une nature telle qu'il est ou ne peut plus facile pour les chauffeurs de les éviter. Nous espérons que la plus grande partie de ceux qui liront ces lignes feront leur profit de ces indications et éviteront soigneusement tous les inconvénients que nous venons de leur signaler.

Michelin.

SOMMAIRE

Assemblées générales annuelles

A nos sociétaires

Nous l'avons échappé belle (A. D.)

Nos excursions en 1907 (P. D'HALEUR)

Une oeuvre utile (H. DESGRANGE)

Nos conférences mensuelles

Prenons nos plaques

Notre concours de photographie

A propos du concours de Photographie (DIAMIDO)

En zigzags sur la frontière (JEAN DE FLANDRE)

Chronique judiciaire: les grelots des bicyclettes

Assemblée générale de la section Lilloise

Bibliothèque de la section Lilloise

Informations diverses

Réunions de Comités

Candidatures du mois

SOMMAIRE

Les cartes et cotisations pour 1907

Notre assemblée générale annuelle (PIERRE DE FLANDRE)

Aéro-Club du Nord (GUIDEROPE)

Un centre de tourisme dans le Nord (LEVOLANT)

Les grandes épreuves de l'A. C. F.

Les grandes épreuves belges

Les Poids Lourds

Réfléchissons avant de taxer (TOURISTE)

Réunions de Comités

Candidatures du mois